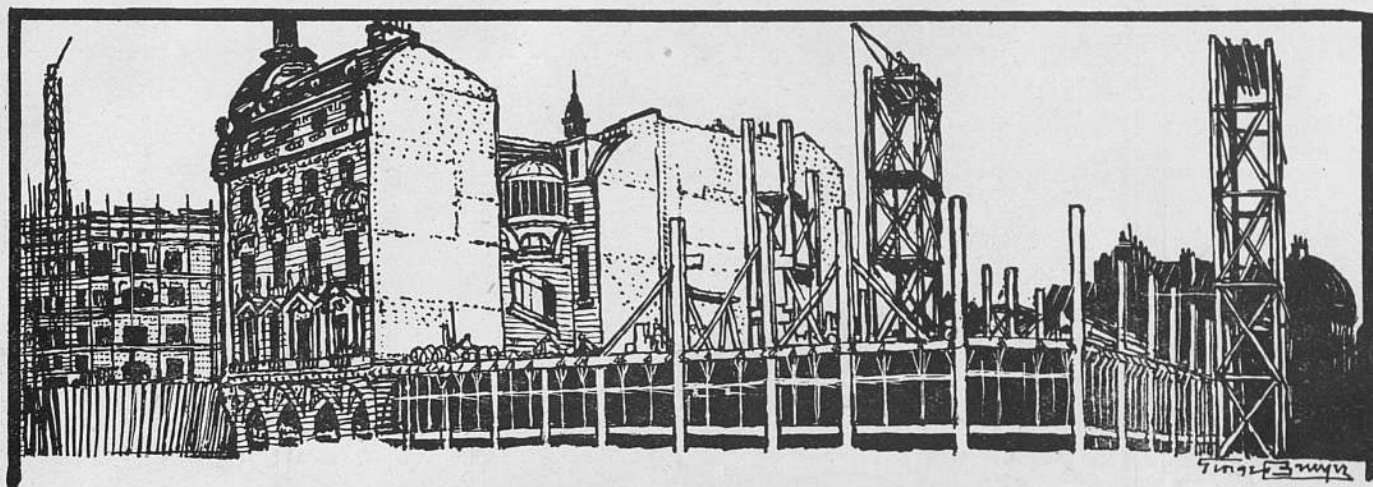


L'Architecture

N° 1

Volume XLIII

15 Janvier 1930



La Samaritaine

par MM. Frantz JOURDAIN et Henri SAUVAGE

SUR les quais de la Seine, au bout du Pont-Neuf, s'élève depuis quelques mois une belle construction, certes massive, mais sans lourdeur, grâce à ses justes proportions. Ce sont les nouveaux magasins de la Samaritaine dus à deux grands architectes modernes, MM. Frantz Jourdain et Henri Sauvage.

Cette grande façade percée de baies immenses, modifie sensiblement le caractère de ce coin de paysage parisien, sans cependant le rendre moins séduisant. Elle apporte sur les quais, le témoignage de l'effort conscient de quelques architectes français vers des formes neuves et vers une adaptation de l'architecture aux nécessités de la vie moderne.

Nous ne nierons pas que les anciennes maisons étroites et branlantes qui étaient là, pouvaient avoir quelque attrait aux yeux de certains Parisiens et satisfaire leur goût du pittoresque. Encore faudrait-il convenir que la défense du pittoresque, ne devrait pas s'exercer au détriment de l'hygiène. Or, beaucoup des vieux immeubles qui subsistent sur les quais sont, à ce point de vue, quelque chose de monstrueux pour une ville comme Paris et beaucoup de partisans de ce pittoresque particulier, seraient peut-être moins ardents dans leurs convictions, s'ils étaient contraints d'habiter dans de telles demeures.

Ce n'est donc pas nous qui regretterons de voir quelques

vieilles maisons (émouvantes seulement par sentimentalisme) privées de tout caractère artistique, remplacées par une belle construction moderne. Celle-ci vient ajouter une image de notre temps, au magnifique résumé de l'histoire de notre architecture, que l'on voit se dérouler comme un panorama en suivant les bords de la Seine.

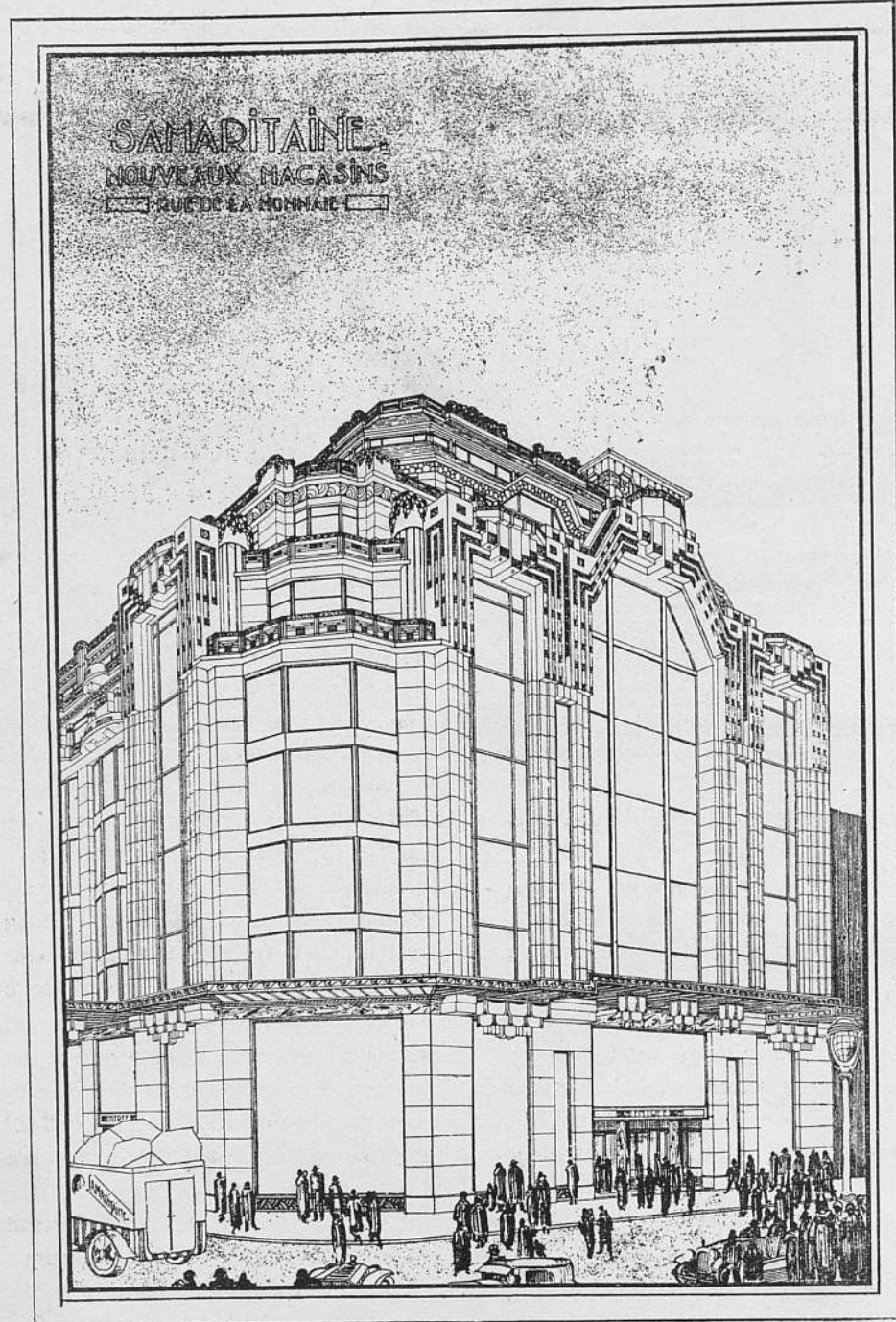
Il n'est d'ailleurs pas question d'établir des comparaisons de valeurs, pas plus que je ne me préoccupe de savoir si la Conciergerie est plus belle que le Louvre. Constatons seulement que l'un et l'autre jouent un rôle essentiel et que celui de la Samaritaine n'est pas moins utile.

Il est peut-être permis de regretter que l'administration ait jugé bon de faire supprimer les rotondes et dômes qui couronnaient les anciens magasins. Encore une fois ce n'est pas une question de beauté à mettre en avant, car le « modern' style » est trop près de nous pour que nous puissions être juges en toute indépendance et affirmer qu'il était beau ou laid, rationnel ou artificiel. Nous voyons plutôt là un témoignage. La Samaritaine — je veux dire l'ancienne — est un des monuments les plus typiques de l'architecture en fer. C'est une application très particulière des idées du début du xx^e siècle, c'est aussi une œuvre conçue pour un but précis et qui répond à toutes les données d'un programme déterminé.

Nous eussions aimé qu'il nous fut conservé, comme témoin de cette époque, d'une époque qui fut courageuse, même dans ses erreurs et que nous pouvons aimer pour ses intentions, maintenant qu'il n'y a plus aucun danger de voir s'imposer certaines de ses formules.

importance capitale. Or, on ne consentit à lui donner satisfaction, que si, en échange, il acceptait de démolir les rotondes et dômes. Toute discussion était inutile. Il fallut s'incliner.

« D'ailleurs, ajoute M. Frantz Jourdain, ce ne sont



FRANTZ-JOURDAIN
ET HENRI SAUVAGE
ARCHITECTES

NOUVELLE FAÇADE
DE LA SAMARITAINE
RUE DE LA MONNAIE

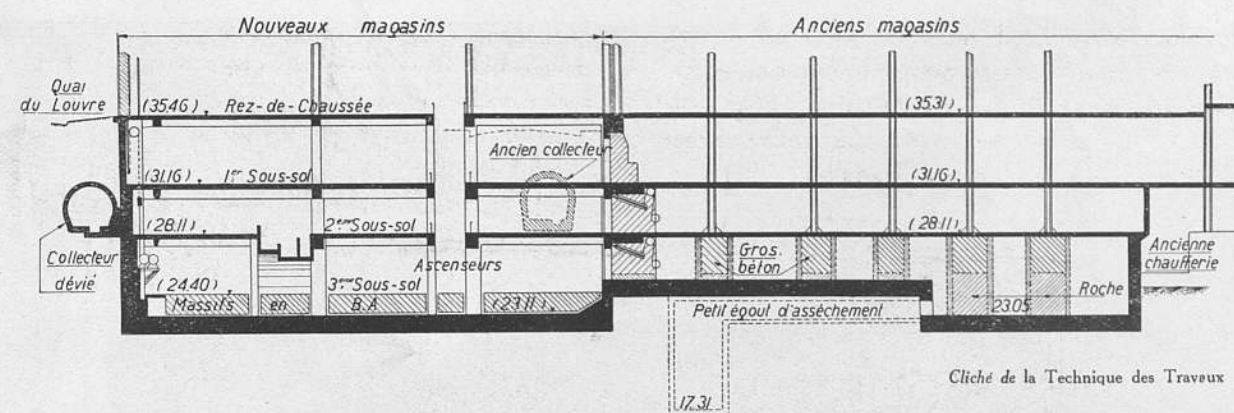
Je m'étonnais que M. Frantz Jourdain ait consenti à décapiter ainsi son œuvre antérieure.

« J'y fus contraint, me dit-il. M. Cognacq avait besoin, pour qu'il y ait continuité absolue entre ses anciens et nouveaux magasins, que la Ville lui permit de construire, sur l'emplacement du fragment de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, compris entre la place de l'Ecole et la rue de la Monnaie. C'était pour lui d'une

pas les seules difficultés rencontrées auprès des « Pouvoirs publics », pendant cette construction.

« Un premier projet fut radicalement refusé.

« Le projet définitivement adopté et maintenant définitivement achevé, est très différent de ce que j'avais primitivement cherché. A propos, de ce dernier projet, je tiens à rendre hommage à M. Henri Sauvage, à qui revient une part très importante dans cette œuvre et qui s'est



FRANTZ-JOURDAIN ET HENRI SAUVAGE, ARCHITECTES. — LA SAMARITAINE : COUPE PERPENDICULAIRE AUX QUAIS

toujours montré vis-à-vis de moi collaborateur parfait de loyauté et de courtoisie. »

Hélas, les architectes n'eurent pas à surmonter que des difficultés administratives et leur talent s'exerça à résoudre d'autres problèmes d'ordre pratique, autrement variés et complexes.

Il ne s'agissait pas seulement de construire un nouveau magasin, comprenant trois étages de sous-sol, un rez-de-chaussée et dix étages en élévation, mais encore :

De livrer ces magasins à l'exploitation, dans un délai très bref, bien avant que les travaux fussent terminés ;
D'obtenir l'étanchéité absolue, pour des sous-sols placés plusieurs mètres au-dessous du niveau normal de la Seine ;

De relier les nouveaux locaux aux anciens magasins, sans interrompre la vente ;

De creuser sous ces anciens magasins afin d'obtenir également trois et dans certains endroits, quatre sous-sols ;

De dévier l'égout collecteur qui passait dans la rue supprimée ;

De déplacer toutes autres canalisations, fils électriques pour le téléphone et pour la traction des tramways ;

D'établir un passage à trois étages sous la place de l'Ecole, pour rejoindre une gare d'embarquement également à aménager dans un immeuble qu'on ne démolissait pas ;

Tout cela, sans jamais interrompre un service public ni entraver le travail de qui que ce soit.

Il fallait donc combiner tous ces travaux, car il était impossible d'attendre d'avoir achevé une partie du programme pour s'attaquer à une autre, tout étant lié dans cette œuvre.

INFRASTRUCTURE

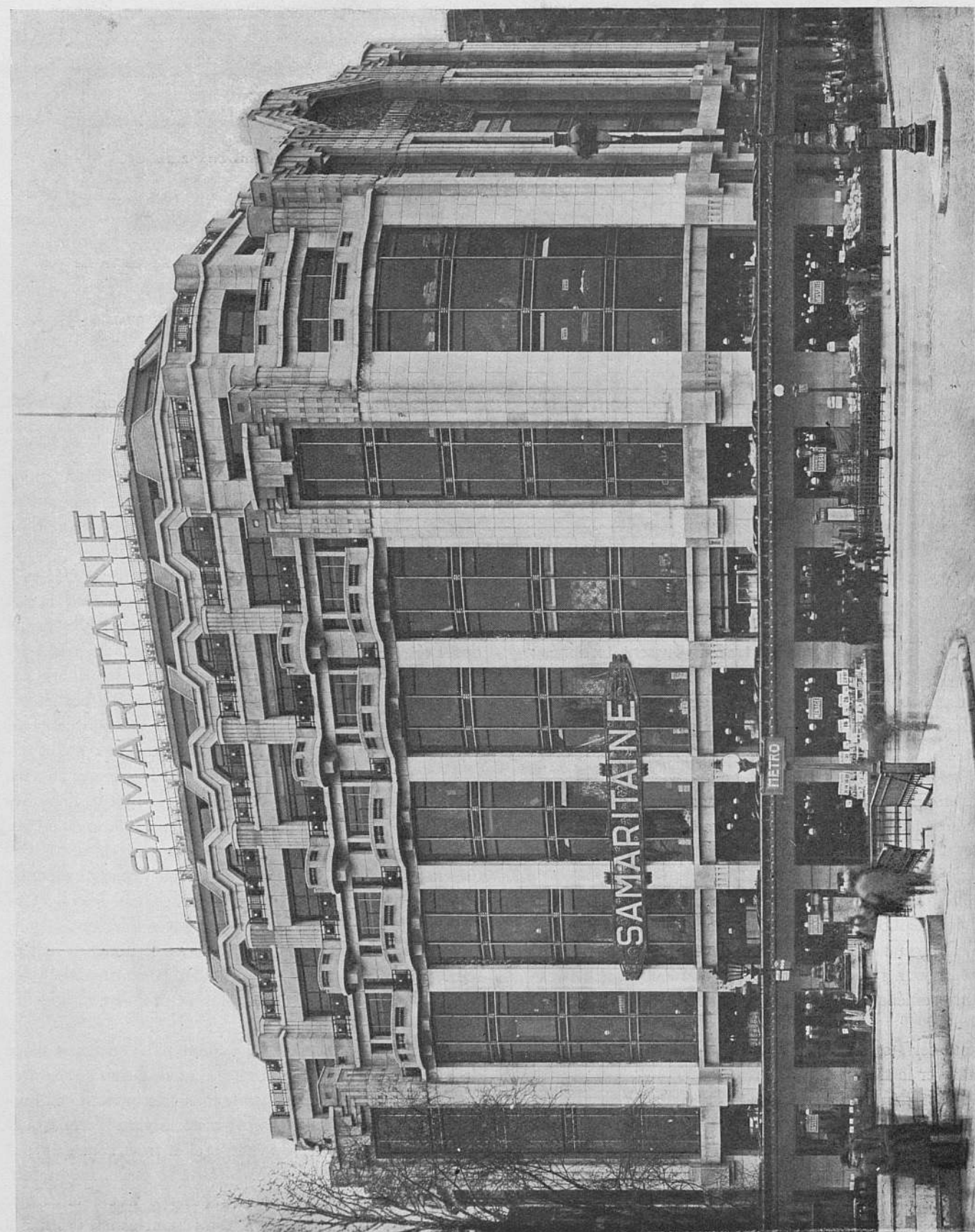
Une grande partie des travaux devait être terminée en six mois, notamment la construction des points d'appui destinés à supporter le bâtiment — pour permettre de travailler à l'élévation de ce bâtiment avant l'achèvement

des sous-sols. Dans le même délai de six mois, on devait livrer aussi à l'exploitation de la Samaritaine au moins 600 m² du premier sous-sol.

Dès le début, les travaux d'excavation ne furent guère facilités par la présence des fondations des anciens immeubles et l'existence à quelques mètres de profondeur, d'un banc de roche calcaire, contre lequel on utilisa des dérocheuses à air comprimé. Ces travaux ne purent être exécutés que par tranches successives, étant donné l'obligation de ne pas démolir le collecteur passant par la rue des Prêtres (il contenait, outre les eaux d'égout, les conduites d'eau et d'air comprimé, ainsi que les câbles télégraphiques) que lorsque le nouveau collecteur détourné — passant sur le quai devant les nouveaux bâtiments — serait construit et mis en service. On creusa donc seulement la partie étroite (1 m. 50) entre la façade des anciens magasins et l'ancien collecteur et la partie (environ 20 mètres) comprise entre ce collecteur et le quai. Ainsi l'on put entreprendre la construction des voies de soutènement et des points d'appui périphériques. La bande de terre (trois mètres d'épaisseur) supportant le collecteur sur une longueur de 55 mètres, fut solidement étayée.

Dès que possible, on mit en service le nouveau collecteur. En même temps, on achevait la construction des points d'appui et du radier dans la première partie des 20 mètres de largeur.

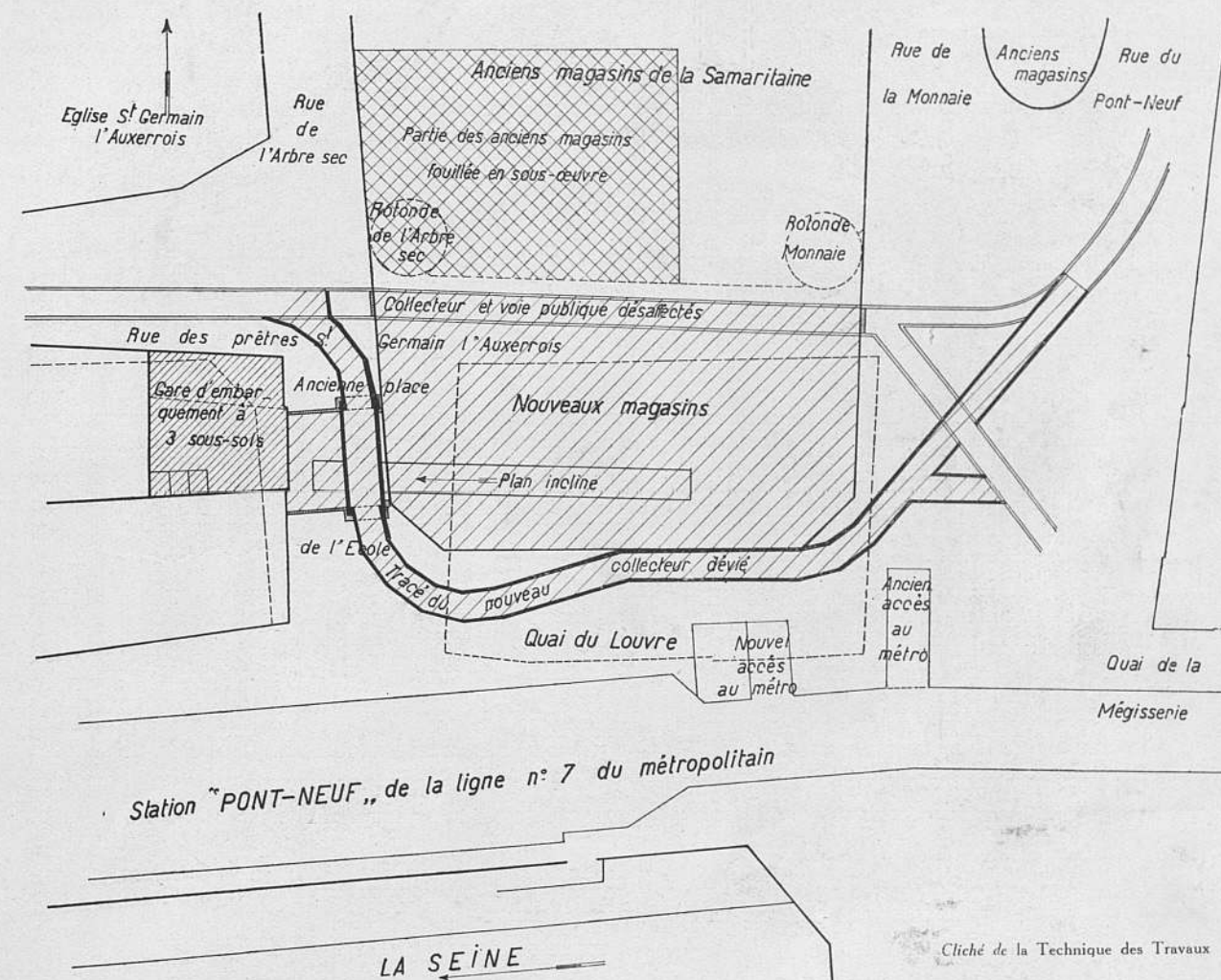
Le nouveau collecteur, en passant par l'ancienne place de l'Ecole pour venir rejoindre le quai, devait nécessairement traverser les trois étages de sous-sols qui font communiquer les nouveaux magasins avec la gare d'embarquement occupant le rez-de-chaussée, et trois sous-sols des immeubles situés de l'autre côté de la place. De ce fait, tout le deuxième sous-sol du passage a été aménagé, partie pour la construction d'un pont-canal destiné à recevoir le collecteur et les divers services qu'il contenait (eau, air comprimé) ; un passage fut en outre réservé pour des conduites de 1 m. 75 de diamètre, prévues dans le futur réseau de distribution d'eau des Vals de Loire.



FRANTZ-JOURDAIN ET HENRI SAUVAGÉ, ARCHITECTES. — LA FAÇADE DE LA SAMARITAINE SUR LE QUAI

L'aménagement de la gare d'embarquement — conçue pour le chargement ou déchargement simultané de huit camions — a également nécessité d'importants travaux : reprise en sous-œuvre des murs mitoyens et murs de façade des vieux immeubles, afin de descendre ces murs jusqu'à la même cote que le radier, c'est-à-dire environ 13 mètres sous le trottoir ; suppression et création de

En outre, un hangar avait été établi au rez-de-chaussée pour l'installation des services de la Samaritaine. Ainsi, avant la démolition du grand collecteur, l'accès de cette étroite et profonde tranchée (1 m. 50 de large sur 14 mètres de haut) n'était-il possible que par les deux extrémités — encore cette tranchée était-elle encombrée sur toute sa longueur par de nombreux étais et par la gaine



PLAN GÉNÉRAL AVEC LES IMMEUBLES DONT LA DÉMOLITION FUT NÉCESSAIRE ET LA DÉVIATION DE L'ÉGOUT COLLECTEUR

points d'appui à l'intérieur de cette gare, pour permettre la circulation des camions. Pendant tous ces travaux, les immeubles sont restés occupés par les locataires, ce qui obligea à prendre des mesures exceptionnelles.

L'excavation à l'emplacement de la rue des Prêtres ne fut pas faite non plus sans difficultés, malgré la désaffectation du collecteur. Il fallait conserver — donc gagner soigneusement dans des coffrages spéciaux — les câbles de haute tension de la T. C. R. P. et le faisceau très important des lignes téléphoniques.

des câbles à haute tension de la T. C. R. P. dont nous avons déjà parlé. Tout cela fut loin de faciliter le travail, notamment en ce qui concerne la mise en place des armatures.

Les travaux entrepris en même temps sous les anciens magasins furent d'une belle audace. Il s'agissait de créer en sous-œuvre, un troisième et même un quatrième sous-sol sous les magasins en exploitation. L'ossature de ce bâtiment repose sur des piliers de béton de ciment coulé dans des puits de 2 mètres de diamètre qui avaient

été creusés jusqu'à la roche lors de la construction.

On commença par enlever la terre pour dégager ces colonnes de gros béton et les enrober ensuite dans une chemise de béton armé, comportant de fortes armatures. On continua dans les mêmes conditions en dérochant jusqu'à la cote 22 pour le quatrième sous-sol. Cette seconde partie dut être conduite avec beaucoup de précautions.

conduites à des puisards, dans lesquels plongeaient les tuyaux d'aspiration de pompes électriques. Un puisard supplémentaire de 4 m³ fut prévu au début de l'hiver 1926 pour parer aux effets d'une crue possible de la Seine.

La canalisation jusqu'aux puisards était constituée par des drains en fonte, disposés dans les caniveaux taillés dans la roche, drains enfouis en outre dans un lit de gros



FRANTZ-JOURDAIN ET HENRI SAUVAGE, ARCHITECTES. — FAÇADE PRINCIPALE DE LA SAMARITAINE

On descendait par fractions de 80 % et la partie de roche conservée sous chaque pilier était aussitôt frétée en béton armé.

Une autre difficulté rencontrée au cours de tous ces travaux furent les infiltrations de la Seine. Elles commencèrent dès la cote 26 et nous venons de dire que certains travaux atteignirent la cote 22 et même — en ce qui concerne un petit égout et un puisard placés sous les anciens magasins et destinés à drainer les infiltrations de cette partie — on descendit jusqu'à la cote 16,50.

Les eaux d'infiltration canalisées au fond, étaient

cailloux et recouverts de plaques de fibro-ciment. Ces précautions permirent de couler la première forme de béton, sans courir le risque de voir celui-ci délayé par les eaux d'infiltration. Ainsi à ces eaux ne vint se mêler nulle laitance de ciment qui, en se déposant, eut rapidement empêché le fonctionnement des pompes.

Les voiles de soutènement et le radier qui forment le cuvelage des nouveaux magasins, sont complètement étanches grâce à l'incorporation dans le béton d'un hydrofuge d'origine végétale : la fucose algue. L'étanchéité est en outre rendue absolue par de doubles chapes en

ciment, continues et lissées à la truelle, exécutées en mortier riche.

Le cuvelage est prévu pour résister à une pression d'eau d'environ 11 mètres. Pour augmenter la résistance, les points d'appui supportant les façades et le mur séparatif des anciens et nouveaux magasins sont solidaires des voiles de soutènement et en constituent les contreforts.

Les maîtresses-poutres du radier ont été calculées pour résister à une sous-pression d'environ 11.000 kilos par m², correspondant à la crue maximum de la Seine en 1910. Pour résister à ces fortes pressions, les armatures de ces poutres sont considérables. Dans certains cas, le poids d'acier atteint 1.200 kilos par mètre de poutre. En outre, la force des sous-pression est compensée par le poids exercé sur le radier par les bâtiments, poids qui atteint 900 tonnes par point d'appui.

La plupart des poutres du radier aboutissent sous ces points d'appui. Celles pour lesquelles cette solution n'a pas été possible ont leur extrémité encastrée dans des niches entaillées en sape dans la roche.

SUPERSTRUCTURE

Les travaux de la superstructure comportent, non seulement la construction des nouveaux magasins, mais encore les constructions nécessaires au raccordement des nouveaux et des anciens bâtiments, ainsi que la démolition de la façade des anciens magasins (sur la rue supprimée) des deux rotondes d'angle et des deux coupoles qui les surmontaient.

Toute l'ossature des nouveaux magasins est métallique. Cette charpente en fer est recouverte par des façades de pierre indépendantes de l'armature métallique, puisqu'elles reposent directement sur les voiles en béton armé du sous-sol.

Trois grues Derrick électriques ont été utilisées pour le montage de la charpente, l'une étant affectée à la réception, les deux autres au levage. Ces dernières étaient prévues pour le montage de deux étages et furent donc installées successivement au rez-de-chaussée, puis au deuxième étage, au quatrième, etc., ce qui permit un levage très rapide.

Le levage des façades offrit de plus grandes difficultés. Il était en effet impossible de placer des grues sur les trottoirs ou des sapines devant les façades, en outre la déclivité des trottoirs s'opposait à l'emploi d'une sapine roulante qui se serait déplacée devant les façades ; en ce qui concerne la rue de la Monnaie, la Préfecture de Police avait, en raison de l'intensité de la circulation sur ce point, interdit tout déchargement de matériaux sur le quai du Louvre ou place de l'Ecole, d'autres causes aboutissaient aux mêmes obstacles : il y avait l'achèvement du nouveau collecteur et du passage souterrain pour faire communiquer les magasins et la gare d'embarquement, le déplacement des divers câbles électriques ; la démolition

des moyens d'accès à la station de métro Pont-Neuf et la construction d'un nouveau passage souterrain ; l'installation des services de vente de la Samaritaine au rez-de-chaussée des nouveaux magasins, bien avant que la construction fut achevée, installation qui imposait la création de portes provisoires rue de la Monnaie et quai du Louvre.

L'installation d'une grue sur le dernier étage de la charpente métallique n'était pas plus possible, car cette charpente n'était pas achevée lorsqu'on commença à lever la pierre.

On installa donc dans le hall central, un Derrick pesant 60 tonnes, avec un pilône de 32 mètres de hauteur et une flèche de 25 mètres de portée, donc passant au-dessus des constructions en cours. Ce Derrick d'une puissance de 3.000 kilos, se déplaçait parallèlement à la façade du quai sur une voie de 16 mètres de longueur, de façon à pouvoir desservir aisément tous les points de la façade.

Il est évident que, dans ces conditions, le grutier ne pouvait rien voir de ce qui se faisait sur la façade. Le chef monteur eut donc recours au téléphone pour diriger la manœuvre, un haut-parleur installé dans la cabine de la grue transmettant les instructions énoncées par le monteur devant le microphone. Les blocs directement pris sur les camions de livraison étaient tout de suite transportés avec précision à leur place définitive.

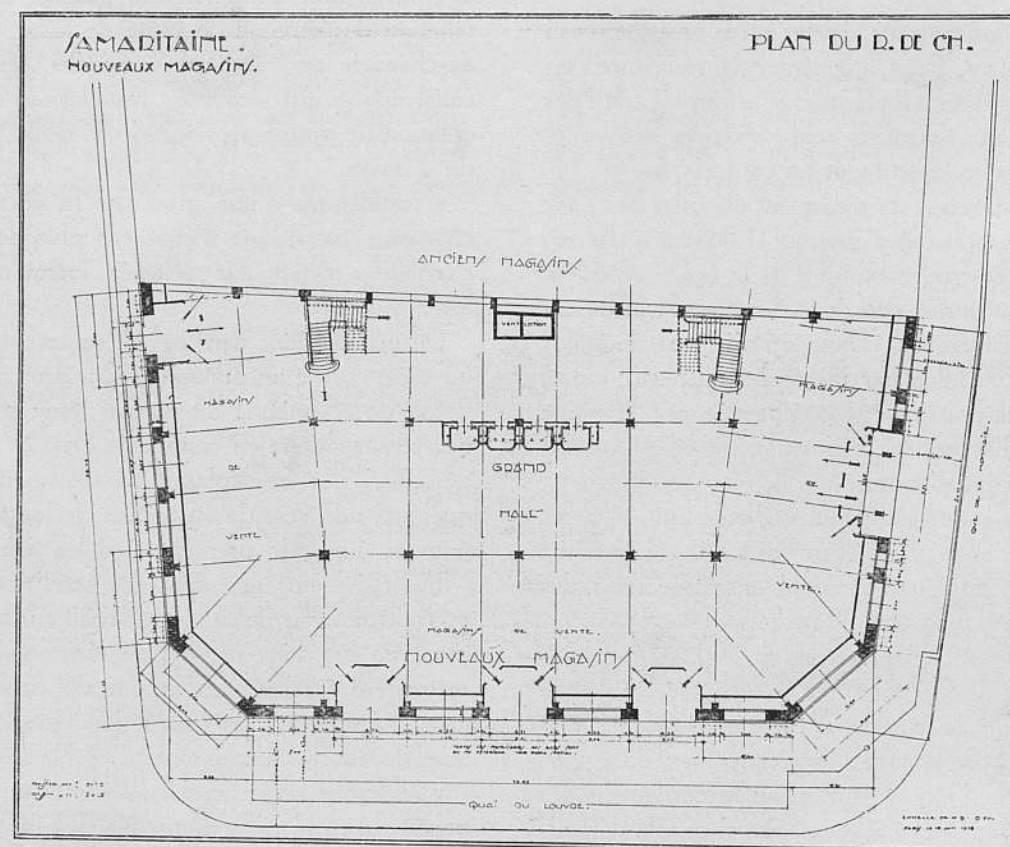
Pour la démolition des rotondes, on commença naturellement par démonter les coupoles qui, étant en charpente métallique, furent découpées au chalumeau en éléments 1.500 à 2.000 kilos, puis les rotondes furent démolies, étage par étage, jusqu'au sous-sol ; enfin, après modification des fondations, on reconstruisit étage par étage, afin de relier convenablement les anciens et nouveaux bâtiments.

Les façades des nouveaux magasins donnent une belle impression d'unité de matière, le rez-de-chaussée et le premier étage sont en roche de Comblanchien poli, les autres étages en pierre d'Anstrude. A partir du 6^e étage, les terrasses se superposent, déterminées par le gabarit réglementaire ; le sol de ces terrasses pour les 6^e, 7^e et 8^e étages est constitué par un dallage en roches de Comblanchien, tandis que celui du 10^e étage est fait de dalles en béton armé translucide.

INSTALLATIONS DIVERSES

Électricité. — Le courant est fourni par la C. P. D. E., le courant du secteur étant reçu par une puissante cabine de transformation (1.000 kW.), installation complétée par plusieurs branchements à courant continu et une batterie d'accumulateurs. En outre, en cas de panne, la cabine peut être alimentée par deux câbles, venant des sous-stations de la C. P. D. E. Enfin la Samaritaine possède une centrale de secours qui serait susceptible de parer à toute défaillance du secteur. A cet effet, quatre

LES NOUVEAUX MAGASINS DE LA SAMARITAINE



FRANTZ-JOURDAIN ET HENRI SAUVAGE, ARCHITECTES. — PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

groupes électrogènes d'une puissance de 1.000 kVA* sont installés au troisième sous-sol des nouveaux magasins. Des précautions spéciales ont été prises pour éviter que ce service, lorsqu'il est en fonction, transmette des vibrations dans tout le bâtiment : les moteurs sont fixés sur un massif de fondation unique en béton armé de 1 m. 30 de hauteur, de plus 400 m² de superficie et pesant environ 3.000 kilos par m². Ce massif repose sur un matelas en tricopieze, sorte de feutre (fait de crins de che aux tressés) compressible, élastique et anti-vibratoire. Enfin ce massif est isolé des poteaux en béton qui le traversent, par une gaine de 0 m. 10 remplie de poudre de liège.

Le magasin est divisé en un certain nombre de circuits indépendants les uns des autres, de façon qu'un accident survenu dans un circuit ne puisse en rien entraver le bon fonctionnement des autres. Tous les services peuvent être alimentés par les trois sources de production électrique : secteur, accumulateurs, centrale.

Chauffage. — Le chauffage du premier sous-sol et des étages en élévation est assuré par des radiateurs (vapeur à basse pression). Afin de pouvoir régler les températures sans l'intervention du personnel, on a établi 20 circuits de vapeur, indépendants les uns des autres, atteignant un développement de près de 10.000 mètres. Une ceinture de surfaces chauffantes a été établie le

long des façades et localisée devant les glaces des baies, dans des banquettes en tôle perforée.

Le chauffage des tambours d'entrée est assuré d'une manière intensive par cinq batteries aéro-thermiques logées dans le premier sous-sol, où elles puisent l'air frais.

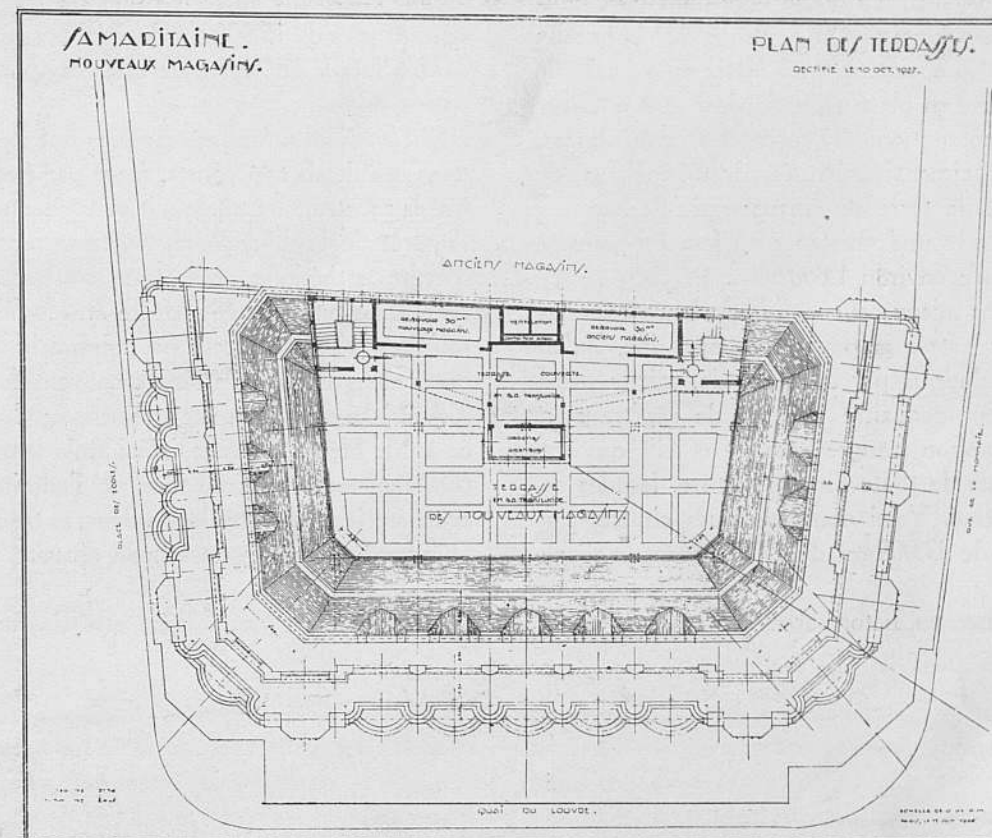
Le chauffage des deuxième et troisième sous-sols est également assuré par des batteries aéro-thermiques. Elles sont au nombre de deux, installées au troisième sous-sol et réchauffent l'air aspiré au 7^e étage. Deux ventilateurs de 15.000 m³ distribuent dans les divers locaux, par tuyauterie de tôle, cet air réchauffé.

Le service des cuisines (plus de 8.000 repas par jour) comporte trois chaudières à haute pression ayant 180 m² de surface chauffante.

Tous les détritres des divers services sont brûlés dans deux fours à incinération pouvant brûler 25 m³.

Ventilation. — C'est un problème fort important, notamment pour les sous-sol, où l'air circule difficilement et où il est nécessaire de le renouveler sans incommoder le public et les employés. On a, pour atteindre ce but, appliqué le système qui consiste à créer dans toutes les salles une dépression réglable. Le renouvellement est assuré par un réseau de grosses canalisations en tôle, munies de diffuseurs spéciaux, dans lesquels l'air est

LES NOUVEAUX MAGASINS DE LA SAMARITAINE



FRANTZ-JOURDAIN ET HENRI SAUVAGE, ARCHITECTES. — PLAN DE LA TERRASSE

aspiré mécaniquement par d'importants ventilateurs centrifuges à commande électrique. Ces ventilateurs installés sur la terrasse du 10^e étage sont capables de refouler à l'extérieur 200.000 m³ d'air vicié par heure.

On a vu par ailleurs que l'air frais était pris au 7^e étage pour être envoyé aux 2^e et 3^e sous-sols ; avant d'être réchauffé, cet air est filtré dans une chambre à poussière située à ce 7^e étage, en encorbellement au-dessus des anciens magasins.

Fermeture. — Contrairement à l'usage courant, les grilles de fermeture du rez-de-chaussée descendent dans le sous-sol et trouvent place le long du voile de soutènement du premier sous-sol. Les contre-poids (environ 650 kilos par grille) sont au deuxième sous sol, tandis que les treuils, qui règlent les mouvements de montée et de descente, trouvent place au troisième sous-sol.

Répartition des étages entre les services. — Le rez-de-chaussée et les quatre premiers étages des bâtiments sont occupés par les services de vente. Les autres étages du 5^e au 9^e sont réservés aux services de la province ; enfin le 10^e étage contient la cabine des organes d'ascenseurs, celle des appareils de ventilation, les arrivées des deux grands escaliers venant du rez-de-chaussée et les réservoirs d'eau servant à alimenter les conduites d'incendie. Sur le toit de ce 10^e étage on a installé une table

d'orientation circulaire de 10 mètres de diamètre, située à l'altitude 74, soit 39 mètres au-dessus de la chaussée.

Nettoyage des glaces. — Dans chacune des travées, une nacelle en dularium repose en permanence sur les fermes de la marquise. Des treuils installés sur les balcons du 6^e étage, permettent, à l'aide de câbles métalliques, de déplacer ces nacelles à volonté, grâce à une commande spéciale placée à portée de la main du laveur.

Incendie. — Les deux réservoirs situés sur la terrasse et que nous venons de signaler, ne sont certes pas la seule précaution prise contre les risques d'incendie. Les sous-sols passant sous la place de l'Ecole sont munis de portes coupe-feu incombustibles, avec déclenchement automatique par fusible (système Grimmel). Le magasin possède en outre de nombreux postes (52 pour les nouveaux magasins, 63 pour les anciens) alimentés par des canalisations d'eau d'Avre à 7 kilos de pression.

En cas d'insuffisance des eaux de l'Avre, on pourrait disposer de deux entrées directes d'eau de la Vanne à 4 kilos de pression. Enfin, pour permettre d'atteindre rapidement le 3^e sous-sol, deux escaliers conduisent directement de ce sous-sol aux trottoirs de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue de la Monnaie.

Ces mesures de précaution ont été complétées par l'enrobage des poutres-maîtresses de l'ossature métal-

lique dans du béton armé, enrobement qui, en raison de l'exploitation du magasin, n'a pu se faire dans les conditions pratiquées d'ordinaire. On a utilisé des panneaux amovibles de 50 $\frac{m}{m}$ d'épaisseur sur 1 mètre ou 1 m. 50 de longueur. Leur mise en place a pu s'opérer sans entraver sérieusement l'exploitation. D'après les expériences, ces agglomérés de ciment constitués par un mélange de ciment Portland et de terre alumineuse spéciale, ont des propriétés isolantes et une résistance au feu qui peuvent être efficaces jusqu'à environ 1.800°.

Nous ne saurions mieux résumer l'importance considérable des travaux entrepris pour la Samaritaine, qu'en citant les chiffres fournis par M. Escande, mieux placé que nul autre pour connaître l'intérêt de ces travaux, puisque c'est la maison Lange, Escande et C^{ie} qui eut l'entreprise générale de toute l'infrastructure, façades de pierre et béton armé. Voici donc quelques chiffres :

Une excavation de 33.000 m³ dont 6.000 dans la roche dure.

Une infrastructure en béton armé de 6.500 m³ com-

portant plus de 1.000 tonnes d'armatures en acier ;

Une charpente en fer de plus de 1.500.000 kilos, supportant près de 15.000 m² de planchers en verre ;

Une façade en pierre de taille comportant 1.125 m³ de pierre de taille.

Si l'on ajoute que ces magasins ont été livrés au public dans des délais très courts, étage par étage, et bien avant que la construction totale soit achevée, on comprendra que l'intérêt de la nouvelle Samaritaine n'est pas seulement d'ordre esthétique, mais que son achèvement rapide représente une somme d'ordre et de méthode et aussi la solution la plus habile d'un nombre infini de problèmes posés dans des circonstances souvent fort difficiles.

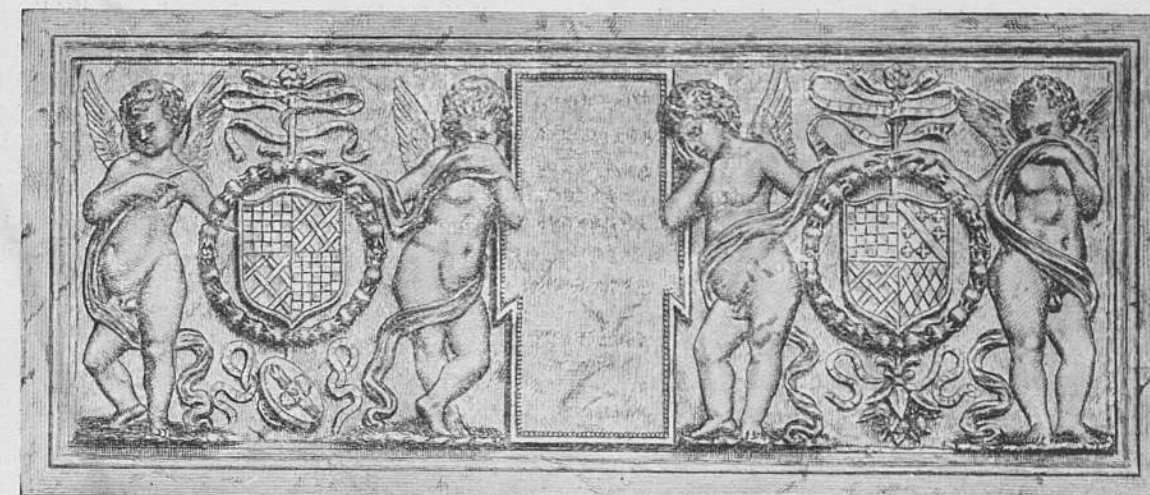
Aussi ne saurions-nous trop dire à M. Frantz Jourdain et à M. Henri Sauvage, ainsi qu'à leurs entrepreneurs, combien toute la confiance et l'admiration que nous avons en leur talent et leur valeur, se trouvent une fois de plus confirmées par cette belle réussite.

Raymond COGNAT.



FRANTZ-JOURDAIN
ET HENRI SAUVAGE
ARCHITECTES

NOUVELLE FAÇADE
DE LA SAMARITAINE
SUR LE QUAI



La lanterne des morts du Dorat

MM. Elie BERTEAU, architecte, et COUTHEILLAS, statuaire

LE DORAT est une petite ville de 2.800 habitants, de l'arrondissement de Bellac, située sur un mamelon à 225 mètres au-dessus du vallon de la Seure, et dont l'origine remonte à un chapitre régulier de l'époque mérovingienne. Clovis y fit construire une église pour commémorer la victoire de Vouillé. Deux membres du chapitre furent illustres : Israël, mort en 1014 et Théobald, mort en 1070 ; ils sont les patrons de l'église et y sont enterrés.

L'église actuelle (monument historique), qui fut construite de 1088 à 1130, sur l'emplacement de celle de Clovis, est un des meilleurs types du roman limousin. Le chœur est entouré d'un déambulatoire. Au-dessus de la croisée, une tour octogonale avec flèche montant à 60 mètres est surmontée d'un ange en cuivre doré, de 2 mètres de haut, datant du XII^e ou XIII^e siècle (c'est d'après la légende, cette statue dorée « lou dorat » qui aurait donné son nom à la ville). Une grosse tour carrée, couvrant en façade la grande nef, est flanquée de deux lanterneaux octogonaux, et sert d'entrée à l'église dans laquelle on descend par douze marches régnant sur toute la largeur des trois nefs. La crypte fort intéressante est bien conservée.

En 1429, l'abbé Guillaume Lhermite fit fortifier la ville ; une partie des murs d'enceinte subsiste encore avec la porte « Bergère » ou « aux Bergères » sous laquelle passe le chemin en pente rapide qui mène au vallon, et, diverses parties de l'église conservent des traces de fortifications, principalement l'abside où une chapelle est surmontée d'une tour avec mâchicoulis.

Du côté nord, une place dégage l'église, et cette place était toute désignée pour recevoir le monument aux

morts de la guerre, monument qui se trouve ainsi avoir un cadre de pieux recueillement formé par l'ancienne église collégiale.

A Paris, le Soldat inconnu, qui repose sous l'Arc de Triomphe, reçoit l'hommage de la flamme du souvenir. Mais le moyen employé à Paris n'est pas à la portée budgétaire des modestes communes.

Cependant nos ancêtres avaient su, avec des moyens simples, par une lumière, par une flamme, par un flambeau, par un fanal rappeler aux passants la mémoire des trépassés.

Viollet-le-Duc fait remarquer que ce sont les provinces de l'Ouest, les provinces où l'on trouve le plus de pierres levées (menhirs), qui conservent encore un assez grand nombre de lanternes des morts. Peut-être ces monuments étaient-ils une tradition de la Gaule celtique ? Peut-être ces monuments perpétuaient-ils une tradition antique modifiée par le christianisme ? Il en est fait mention à la bataille de Vouillé (507) livrée entre Clovis et Alaric ; mais nous n'en connaissons pas la forme. « Le menhir des Erables (Touraine) est percé d'un trou de part en part, ainsi que plusieurs pierres levées. Ces trous n'étaient-ils pas disposés pour recevoir une lumière ? » Bien des idées ont été émises sur les lanternes des morts. M. de Caumont pense que, pendant le Moyen âge, elles étaient destinées au service funèbre des défunts qui n'étaient point introduits dans l'église. Une des mieux conservées est celle de Celfroin (Charente) ; elle date du XII^e siècle et est formée par un faisceau de huit colonnes engagées.

Les colonnes portaient à leur sommet, à plusieurs mètres de hauteur, des lampes, entretenues allumées, même en plein jour. Elles étaient situées particulièrement

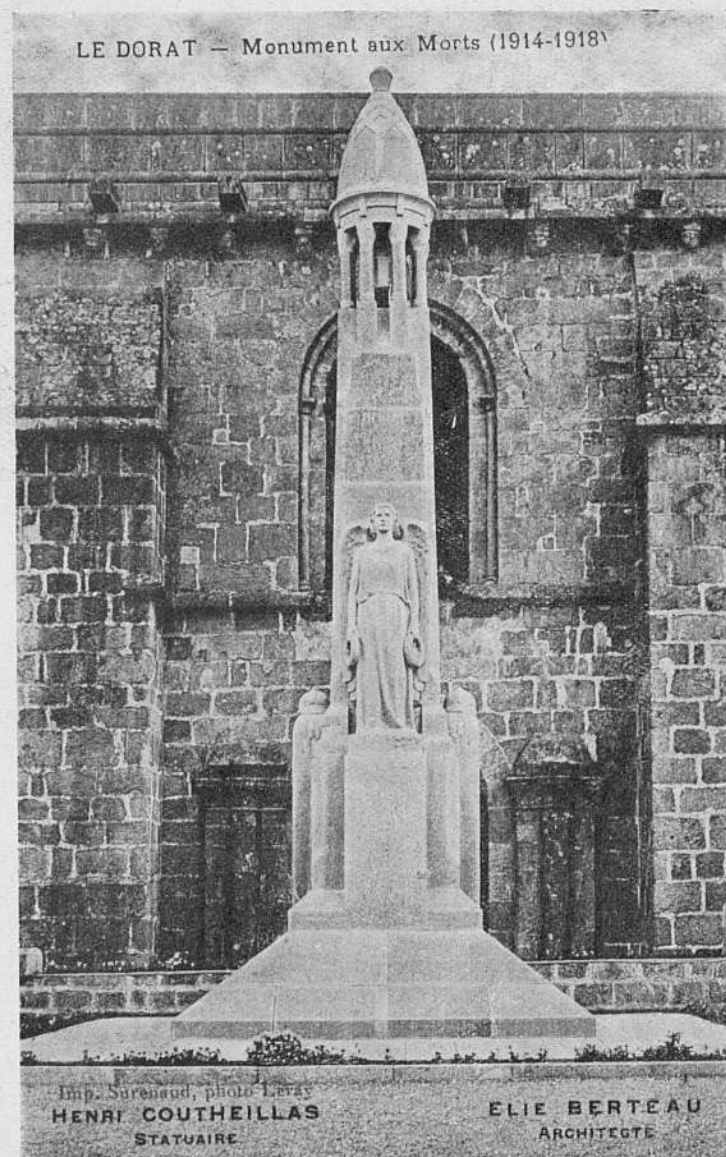
au milieu des cimetières qui bordaient les chemins de grande communication, à la porte des abbayes, et auprès des maladreries et disposées pour être vues de très loin.

M. le sénateur Trouvé, maire du Dorat, a eu, pour le monument commémoratif à élever aux morts de la guerre de 1914-1918, l'idée de renouer la respectueuse tradition du Moyen âge.

Pour cette réalisation, l'architecte s'est proposé divers

figure, il doit régner entre le sculpteur et l'architecte, cette entente étroite que seule peut donner une vieille amitié. Telle était bien la collaboration de Elie Berteau et de Henri Coutheillas. La figure de Coutheillas fait corps intimement avec le monument. Ce n'est pas la pleureuse accablée, c'est l'âme de la patrie douloureuse, mais fière et victorieuse. Malheureusement, une longue et cruelle maladie, en enlevant prématurément Coutheillas, l'a privé

ELIE BERTEAU, ARCHITECTE
HENRI COUTHEILLAS
STATUAIRE



LANTERNE
DES MORTS DU DORAT

objectifs qui n'ont d'ailleurs rien d'incompatible : s'inspirer des lanternes du Moyen âge, apparenter le monument aux morts avec le cadre de l'ancienne église collégiale, et rester cependant de notre époque.

M. Elie Berteau a parfaitement réussi le triple but poursuivi. Nous pouvons même ajouter que son modernisme est de la bonne école et beaucoup de nos confrères y reconnaîtront un des meilleurs élèves de notre cher et regretté maître E. Vaudremer. Dans un monument de ce genre, le rôle de l'architecte est primordial et, quand il comporte une

de voir l'achèvement de l'œuvre à laquelle il avait consacré le meilleur de ses dernières forces.

Le monument et la figure sont en granit de Kersanton (Bretagne).

Dans la lanterne en granit, un fanal démontable, en verre moulé, contient une ampoule électrique, forme moderne de la flamme antique, dont la lueur apparaît, la nuit, teintée de vert, et, le jour, comme un point d'or.

Laurent DOILLET.



Photo J. Desboutin

A. DERVAUX. — INTÉRIEUR DE LA GARE DE ROUEN

La gare de la rue Verte, à Rouen

M. Adolphe DERVAUX, architecte

Au cours du Congrès de l'Association Provinciale qui s'est tenu cette année à Rouen, il nous a été donné d'admirer l'œuvre d'un précurseur : la gare de la rue Verte, à Rouen, édifiée par notre confrère Dervaux, qui a osé il y a quinze ans présenter un projet d'architecture ultra-moderne que l'on exécute couramment partout de nos jours.

Ce projet habilement conçu à cette époque, vient seulement d'être achevé ; et nous avons pu, sous l'aimable direction de l'auteur, en examiner attentivement tous les détails.

La reconstruction de la dite gare était prévue depuis de longues années déjà.

L'ancienne gare datait de 1847, elle était située en contrebas de plus de six mètres de la voie publique, et tous les voyageurs qui y sont passés, se rappellent ce trou de mine, encaissé très profondément entre deux longs tunnels, sombre, malodorant et nauséabond qui constituait alors la gare principale de Rouen.

La plate-forme située au fond d'un véritable puits, s'éclairait à peine entre deux collines distantes de moins

de 200 mètres, elle ne permettait que 3 voies et 2 trottoirs étroits.

Les trains de voyageurs allaient se former à Sotteville et ceux de marchandises attendaient sur la voie centrale, ou lorsqu'ils étaient trop longs, devaient être garés autre part.

Tout d'abord, on dut acquérir les propriétés voisines, puis on enleva 200 mètres cubes de terre, 3 ponts urbains furent lancés pour le passage supérieur des rues qui avaient été coupées lors des terrassements. Le terrain offrant une résistance suffisante, ne demanda nulle préparation spéciale.

On imagina de relever le départ et l'arrivée au niveau des rues, les services transversaux existant ainsi au-dessus des voies ferrées.

Le système général des bâtiments ont leur murs de pourtour extérieur portés sur des soutènements, tandis que les refends et les murs postérieurs sont construits sur piles. Quatre passerelles distribuent les voyageurs et les bagages sur les différents quais.

Les voyageurs qui partent et ceux qui arrivent

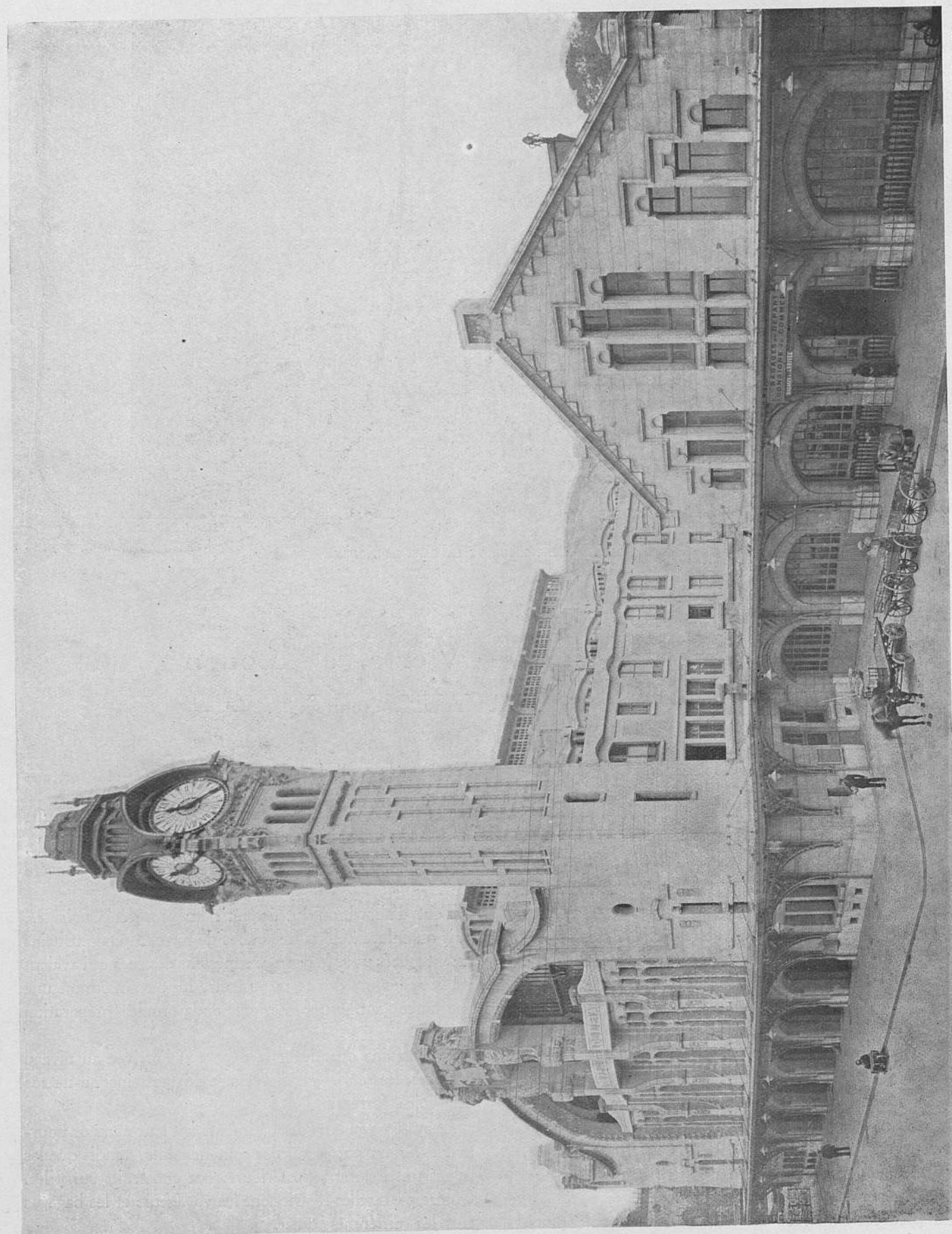


Photo I. Desboutin

A. DERVAUX, ARCHITECTE. — FAÇADE DE LA GARE DE ROUEN

empruntent des couloirs différents, alors que les bagages sont acheminés par des galeries indépendantes.

Désormais il y a six quais à voyageurs et en outre une dizaine de voies à bagages ou de garage.

La longueur des trains peut atteindre 300 mètres, les aiguilles sont très en dehors de la gare, les têtes de tunnel étant maintenant distantes de 400 mètres.

panier projetée à 27 mètres au-dessus des voies, ayant 24 mètres de portée et 45 mètres de longueur.

Cet arc est contrebuté par les locaux à étages des chefs de gare et du buffetier. Il est chaîné à 21 mètres en contrebas de sa clef par le plancher au niveau de la rue.

La dite salle des Pas-Perdus est fermée sur la ville par un masque en pierre avec coursières de circulation et de

PARTIE SUPÉRIEURE
DE LA FAÇADEA. DERVAUX
ARCHITECTE
GARE DE ROUEN

Photo Jean Desboutin

Un grand nombre d'escaliers, d'ascenseurs et de monte-charges déservent verticalement tous les dégagements horizontaux des quais.

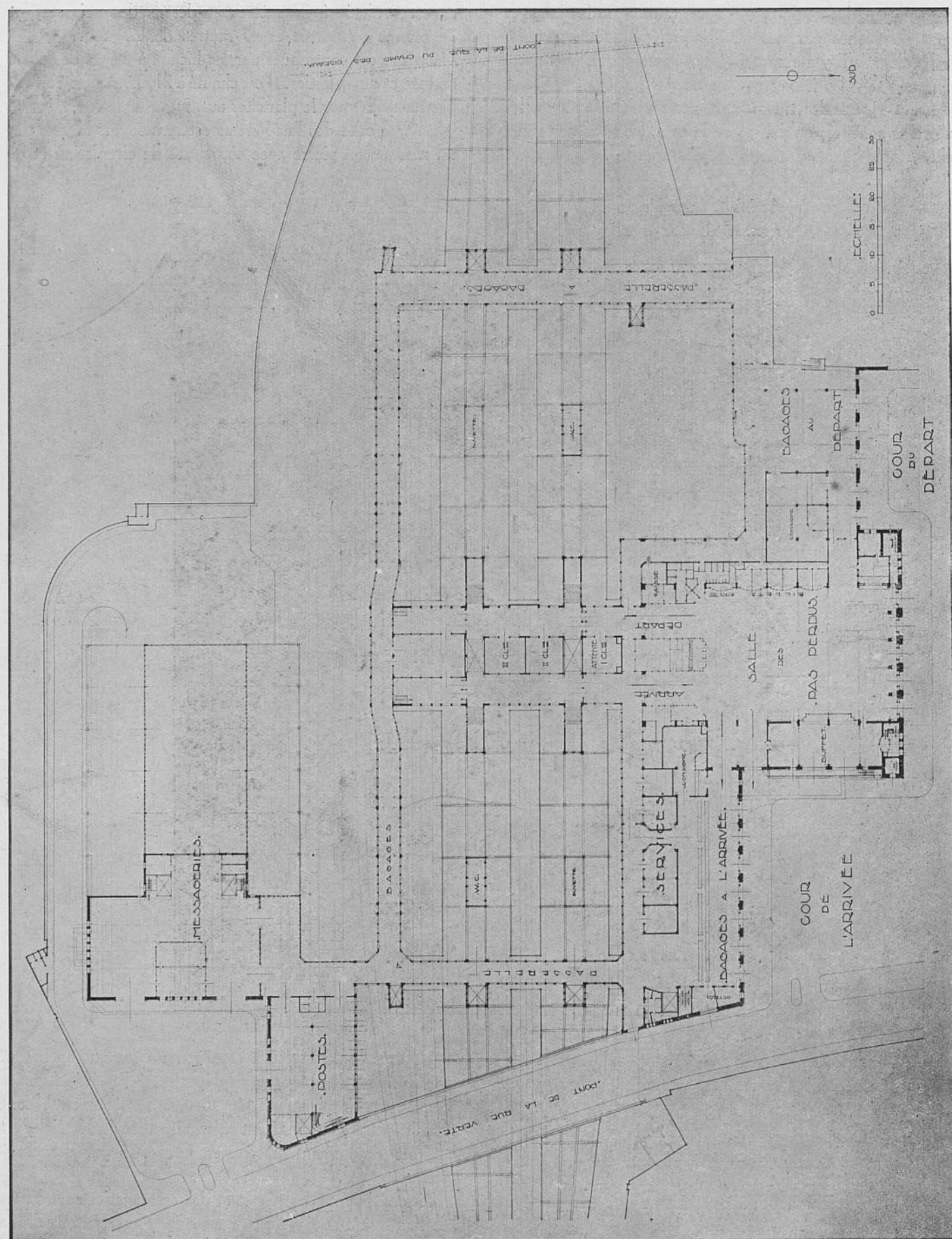
Le programme de reconstruction de la gare comportait des façades en pierre, lesquelles purent être élevées sur les murs de soutènement de l'excavation. Les bâtiments, passerelles, édicules, abris constituant des ponts furent construits en béton armé.

La salle des Pas-Perdus s'élève face à la rue Jeanne-d'Arc ; monumentale, elle est couverte par une anse de

nettoyage, et du côté des voies par un masque en béton.

Les salles des bagages au départ et à l'arrivée fermées également en pierre portées sur les soutènements, sont considérées comme étant d'architecture industrielle et traitées simplement. Elles sont couvertes par des charpentes en fer.

Les bâtiments des postes et des messageries sont situés de l'autre côté des voies, en aval de la gare autour d'une cour. Ils sont également industriels, mais tout aussi soignés comme exécution, matériaux et proportions.



A. DERVAUX, ARCHITECTE. — PLAN DE LA GARE DE ROUEN

Les passerelles aériennes traitées avec les mêmes scrupules présentent des auvents de protection contre les fumées et les pluies d'ouest.

Le minimum d'encombrement sur les quais oblige à d'ingénieux encorbellements.

Les dilatations ont nécessité des joints et des couvre-joints. Des expériences d'un vif intérêt ont été faites :

grandes parties, où tous les chéneaux ou gouttières furent complètement supprimés, sauf bien entendu aux bâtiments en fer. Ni la salle des Pas-Perdus et ses accotements (1.800 m² de surface), ni les passerelles et les salles d'attente (2.000 m²) ne possèdent de chéneaux ; leurs couvertures formant terrasses successives avec de fortes pentes, les eaux s'écoulent de l'une à l'autre, jusqu'aux tuyaux de descente.

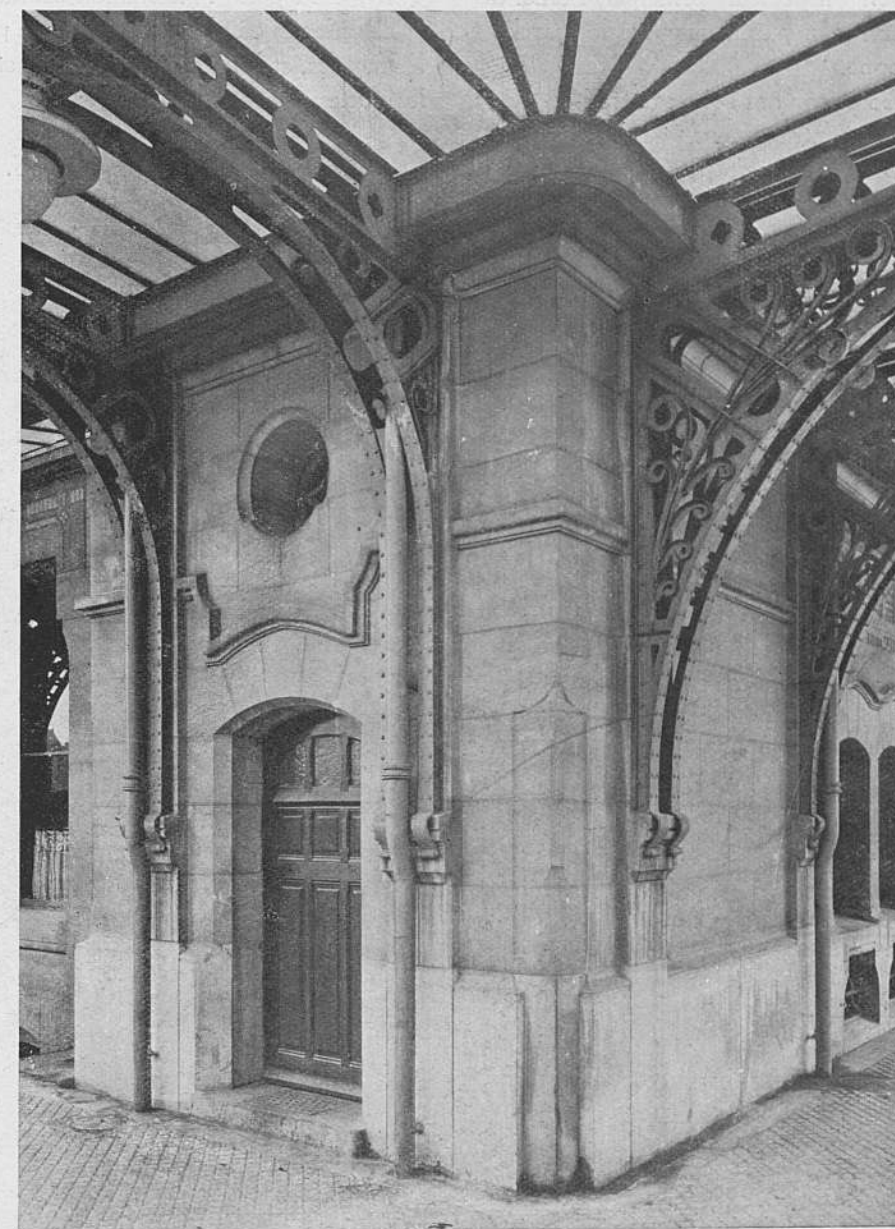
A DERVAUX
ARCHITECTE
GARE DE ROUENANGLE
DE LA FAÇADE

Photo Jean Desboulain

c'est ainsi que la passerelle longitudinale de direction est-ouest, ayant 130 mètres de longueur, coupée deux fois, permet de constater du côté sud, des dilatations cumulées allant jusqu'à 0,032 millimètres entre 0° et 30°.

Des portées de 14 mètres au-dessus des voies et le respect du gabarit des trains ont déterminé l'emplacement, au-dessus du plancher, des poutres des passerelles transversales.

Des dispositions ingénieuses nouvelles et des plus intéressantes, ont présidé à la construction des toitures des

La grande salle en béton ne comporte même ni terrasses, ni parties quelconques de couverture de niveau. Il ne s'y trouve que des rampes, des courbes et des noues.

D'ailleurs, pas plus dans cette salle des Pas-Perdus que dans les appartements, les condensations ne peuvent se produire, à cause du mode d'exécution des voûtes et des terrasses en double épaisseur, le coffrage perdu étant partout constitué par des blocs creux en plâtre, fabriqués sur place.

En outre, la grande salle, cependant chauffée, est ventilée sans que le public puisse s'en apercevoir.

Les abris en béton et les édifices des quais prévus depuis 1913, constituent ainsi d'ailleurs que la plupart des autres éléments de cette gare, une réalisation jusqu'alors nouvelle.

Adolphe Dervaux a été tout particulièrement secondé dans sa tâche par son inspecteur principal Fernand Hamelet, dont *L'Architecture* a publié naguère le marché aux poissons de Dieppe.

Ses principaux collaborateurs ont été en outre :

M. Chouard comme entrepreneur général ;

MM. Borderel, Robert et Brandt pour les fers ;

MM. Selmesheim et Monteil, ainsi que M. Sangonard pour les menuiseries.

MM. Olivet et Mozan pour le chauffage.

MM. Gentil et Bourdet pour les grès des revêtements.

MM. Rey et Chausson pour les vitraux.

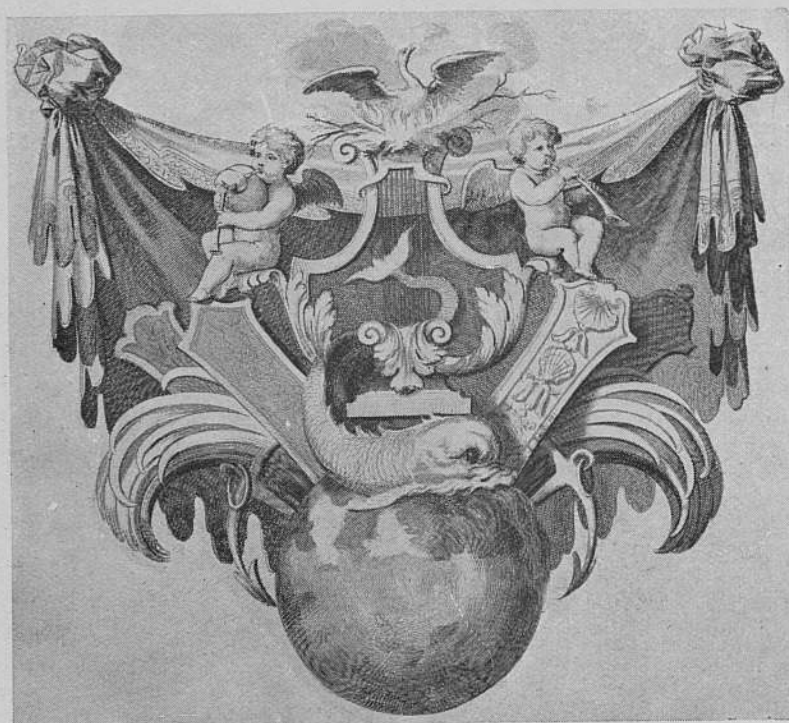
M. Martin pour les charpentes.

M. Piolet pour la couverture.

M. Zell pour l'installation sanitaire.

Les pierres employées ont été : la pierre de Quilly pour les façades, et les pierres de Vernon et d'Hydrequent pour les socles.

Marcel SATIN,
S. C., S. A. D. G.



BOUCHARD, SCULPTEUR. — AUTEL DE L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL

Autel pour l'abbaye du Mont-Saint-Michel

M. PAQUET, architecte

LE problème de l'ameublement monumental des églises est un des plus difficiles à résoudre. Au Moyen âge et à la Renaissance, il ne se posait pas.

Les artistes, en effet ne se souciaient nullement du style de l'édifice ; ils exécutaient, suivant la mode de l'époque, de charmants hors-d'œuvre, que seuls leur goût inné du pittoresque et leur science de la proportion rendaient supportables. Ils agissaient par contraste et la préciosité de leurs œuvres, la délicatesse de la facture, le hors d'échelle voulu de la composition, faisaient ressortir la rudesse et la gravité du monument, comme les dentelles des tours de chœurs de Chartres et d'Albi ou les clôtures de chapelles de Rodez, de Dieppe ou de Fécamp.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le mépris des styles antérieurs a poussé les artistes non seulement à négliger, mais même à mutiler et à détruire des œuvres fort belles, comme les jubés de Paris, d'Amiens, de Chartres ou de Noyon, pour placer des ordonnances classiques, des rétables dorés, des lourdes tentures, des palmiers ou des gloires étincelantes, dont l'effet déco-

ratif est parfois impressionnant, mais dont la richesse, souvent de mauvais aloi, et le côté théâtral détruisent toute pensée mystique et donnent une impression de provisoire, comme un reposoir un lendemain de Fête-Dieu.

Le XIX^e siècle, sous l'impulsion romantique et la théorie d'unité de style chère à Viollet-le-Duc et à son école, n'a pas craint, par réaction, de détruire des œuvres souvent intéressantes, parfois même très belles, pour les remplacer par des copies serviles ou des restitutions plus ou moins sincères dans le style du monument.

Le grand défaut de cette théorie fut d'ôter à l'artiste toute personnalité, puisque tout son effort devait tenter de faire une restitution si parfaite, qu'on puisse croire l'objet authentique.

A part quelques rares exemples, cette méthode n'a conduit qu'à des similis sans caractère et à cet ameublement d'une banalité décevante des spécialistes de la « bondieuserie ».

Notre époque, pratique et utilitaire, a cherché dans le rationalisme outré une solution qui est en contradiction abso-



BOUCHARD, SCULPTEUR. — FACE LATÉRALE DE L'AUTEL

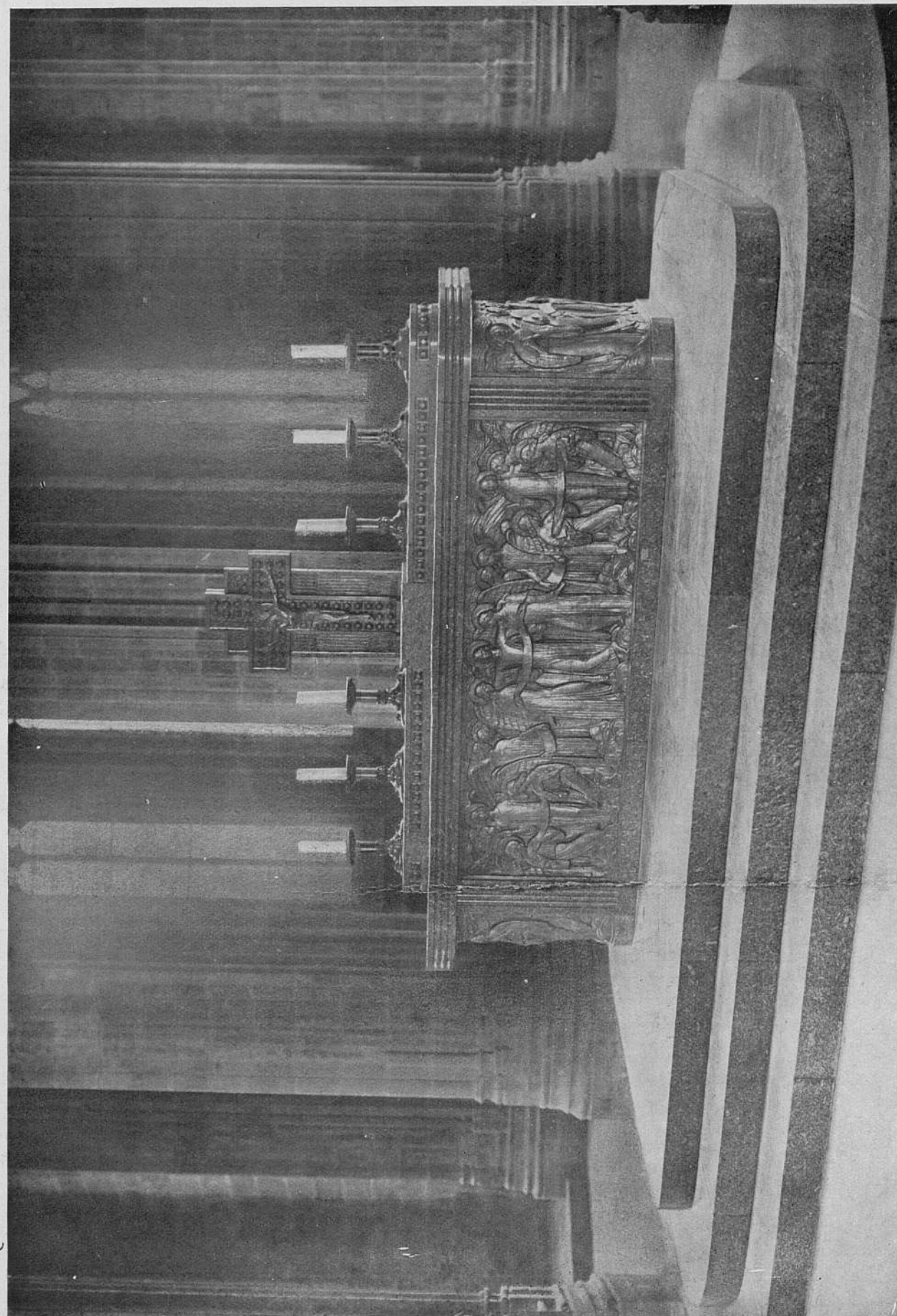


Photo A. Briard, Pontorson

P.-A. PAQUET, ARCHITECTE, BOUCHARD, SCULPTEUR. — AUTEL DE L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL

lue avec l'esprit religieux. Le grand esthète Ruskin, suivant en cela les préceptes symboliques exposés par Guillaume Durand dans son *Rational*, a expliqué remarquablement dans *la Lampe du Sacrifice*, l'état d'âme de l'artiste qui doit faire le sacrifice complet de son œuvre à la divinité qu'il honore et remplacer, s'il le faut, la préciosité de la matière absente par la conscience dans l'exécution, là même où le public ne peut l'apercevoir, mais où Dieu qui voit tout, est seul à la reconnaître.

Entre des théories si distantes, n'y a-t-il pas un plus juste milieu ?

Sans fantaisies pittoresques, sans hors-d'œuvre grandiloquents, sans copies serviles, sans modernisme outré, ne peut-on trouver une solution qui, tout en restant moderne et personnelle, soit à l'échelle du monument pour lequel elle est destinée.

Une œuvre omnibus qui peut, comme un meuble, se transporter indifféremment dans n'importe quel édifice, n'est pas une œuvre architecturale complète.

Il semble bien que notre confrère Paquet, inspecteur général des Monuments Historiques, ait trouvé la solution dans l'autel qu'il vient d'exécuter pour l'église abbatiale du Mont-Saint-Michel.

C'est en 1874 que l'abbaye et les remparts du Mont-Saint-Michel ont été remis à l'administration des Beaux-Arts, service des Monuments Historiques. L'abbaye, qui avait servi de prison, était dans un état lamentable. La nef de l'église, divisée dans sa hauteur en deux étages, servait de dortoir aux détenus dont les ateliers de tissage et de cordonnerie occupaient le déambulatoire ; les chapelles servaient aux chapeliers ; seul le chœur était affecté au culte pour les prisonniers.

Les architectes Corroyer, Petitgrand et Paul Gout s'employèrent jusqu'à nos jours à la tâche ingrate de la restauration de l'église et l'Etat a, depuis quelques années, autorisé le clergé à y célébrer le culte les jours de grands pèlerinages, cérémonies imposantes présidées généralement par plusieurs évêques.

Dès lors il fallut songer à un mobilier cultuel permanent en rapport avec l'édifice. L'autel s'imposait en premier lieu.

Le principe d'une œuvre moderne ayant été admis par la Commission des Monuments Historiques, l'architecte chercha la solution dans une harmonie de forme et de couleur avec l'ensemble du monument. Il fallait un autel simple de lignes, dont la masse ne fut pas nuisible à l'aspect de l'abside et dont la coloration ne fit pas tache sur les piliers.

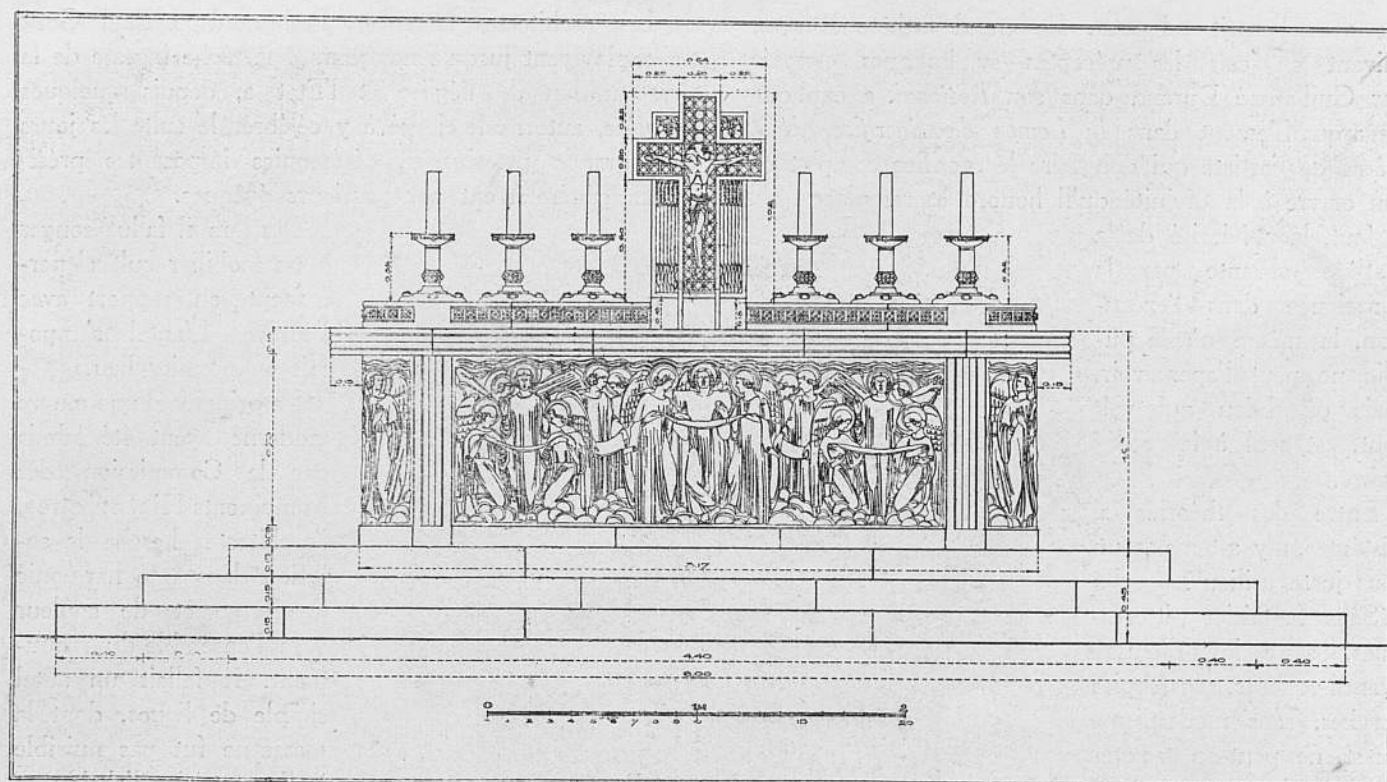
Le granit rosé de Bourgogne et le bronze ont été choisis à cet effet. L'architecte s'est inspiré des autels primitifs, simples tables reposant sur un sarcophage et surmontés d'un crucifix.

Dans cette œuvre, notre confrère Paquet a trouvé avec le sculpteur Bouchard le collaborateur idéal, car il a su rester strictement dans les formes qui lui ont été tracées, tout en exécutant une œuvre très personnelle et du plus beau sentiment. Ce qui prouve une fois de plus que la collaboration sincère de l'architecte et du sculpteur pro-

duit une œuvre infiniment plus complète et intéressante, qu'une manifestation même très artistique d'art indiscipliné. Ces figures pleines d'expression et d'élégance sont conçues avec un louable souci de composition raisonnée et d'une facture bien appropriée au modelé du métal.

Les chandeliers et les ornements de la frise, également

BOUCHARD, SCULPTEUR
LE CHRIST DE L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL



P.-A. PAQUET, ARCHITECTE, BOUCHARD, SCULPTEUR. — AUTEL DU MONT-SAINT-MICHEL

en bronze, ont été modelés par Séguin d'après les dessins conçus par l'architecte, et là encore, les directives scrupuleusement suivies ont permis de réaliser un ensemble parfait d'échelle et de proportion.

L'autel de l'abbatiale du Mont Saint-Michel constitue donc un exemple remarquable et nous ne savons qui

nous devons le plus féliciter, ou de notre confrère Pâquet d'avoir rencontré de tels collaborateurs, ou ces collaborateurs d'avoir eu un tel guide.

Albert MAYEUX,
architecte S. C.

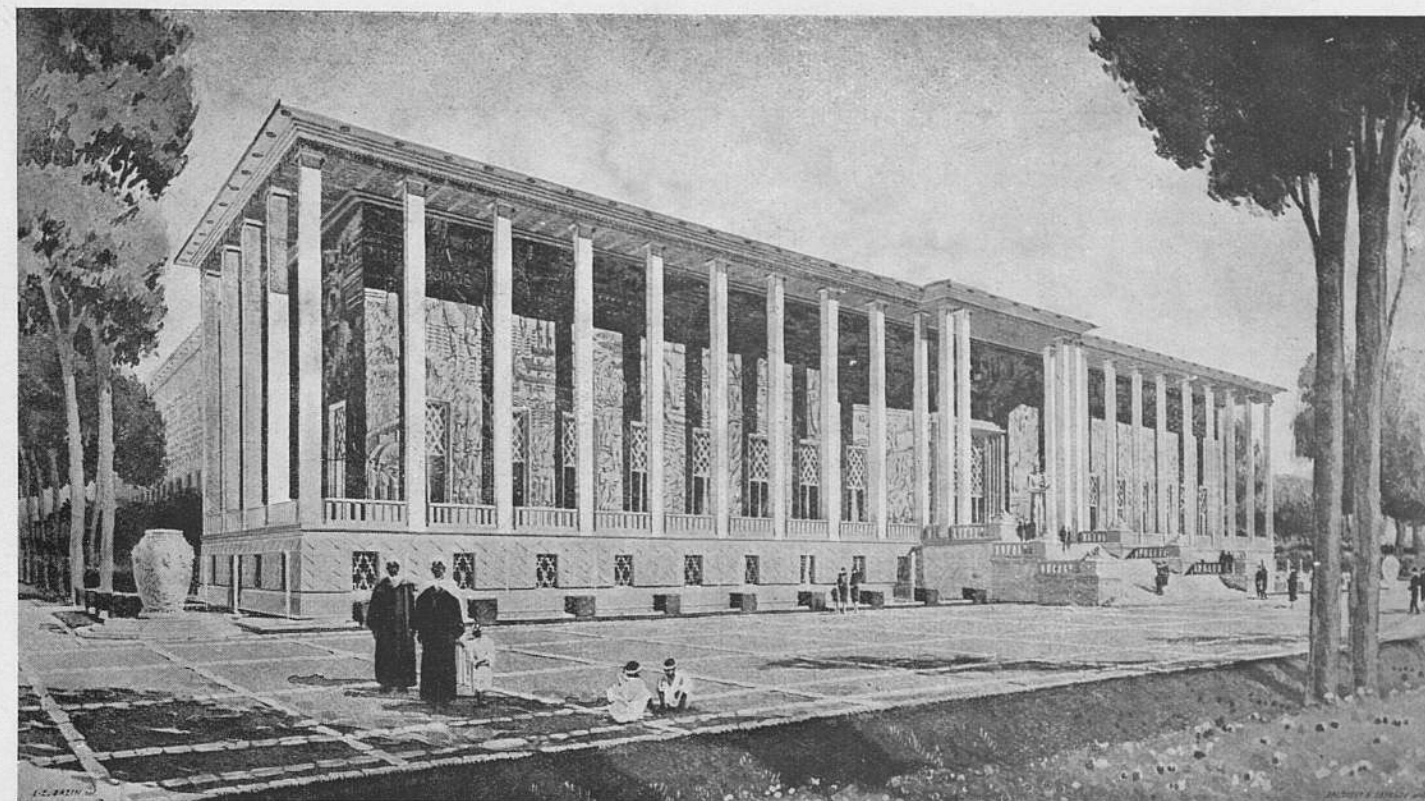


Photo Jean Duflot

JAUSSELY ET LAPRADE, ARCHITECTES. — LE MUSÉE DES COLONIES. — PERSPECTIVE DE LA FAÇADE PRINCIPALE

Le futur Musée permanent des Colonies, à Vincennes

MM. JAUSSELY et LAPRADE, architectes

LE Président de la République a posé, le 5 novembre dernier, la première pierre du futur « musée permanent des Colonies », palais qui doit survivre à l'exposition coloniale de 1931.

Nos confrères Jausseley et Laprade sont les maîtres de cette œuvre dont nous donnons aujourd'hui un aperçu sous forme d'une perspective et d'un plan schématique.

Cet édifice comporte : 1° au rez-de-chaussée supérieur, des galeries pour une exposition rétrospective, deux halls de renseignements, un salle pour les fêtes, conférences, séances de cinéma, dîners de gala, etc., plus deux salons, l'un pour le commissaire général, l'autre pour le Conseil supérieur des Colonies ; 2° au premier étage, une exposition de synthèse montrant l'organisation de l'empire colonial et ses immenses ressources ; 3° au rez-de-chaussée inférieur, tout un ensemble attractif et instructif avec dioramas, planisphère lumineux, aquariums, etc.

Les plans déjà faits, l'idée est venue de transférer à Vincennes les collections du ministère de la Marine actuellement au Louvre. Une moitié de l'édifice deviendrait

musée des Colonies et l'autre moitié musée de la Marine.

Le maréchal Lyautey, animateur de la grande manifestation éducative qui, en 1931, montrera la splendeur de notre domaine d'outre-mer, désire avant tout éviter le type de musée nécropole. Il veut en faire un organisme de renseignements très vivant et annexe du futur grand « Office colonial » qui, lui, sera en plein Paris.

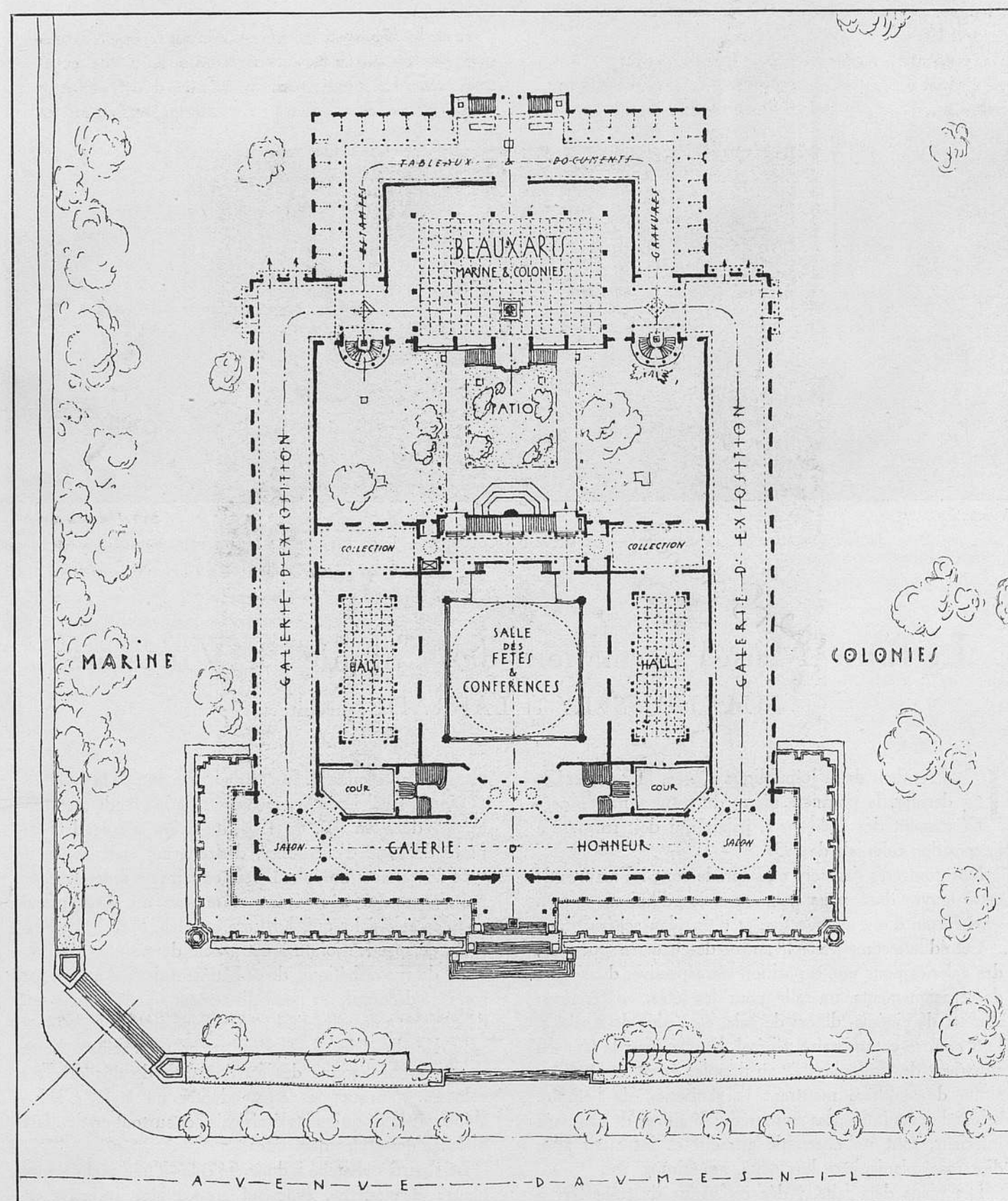
La perspective jointe à cet article donne une idée, au point de vue esthétique, de ce bâtiment desiné à être, par son côté décoratif, un « embellissement » pour la zone est de Paris et une attraction pour l'Exposition.

L'idée directrice a été d'échapper franchement à un emploi archéologique des architectures de nos diverses colonies. Pourquoi en effet adopter un style « indo-chinois » plutôt qu'un style africain, et surtout un douteux mélange des styles disparates.

Le « parti » cherché a donc été celui d'une architecture neutre et moderne, évoquant en synthèse les pays de soleil.

L'« idée » décorative comporte une immense tapis-

LE FUTUR MUSÉE DES COLONIES



JAUSSELY ET LAPRADE, ARCHITECTES. — PLAN D'ENSEMBLE

serie de pierre de 13 mètres de hauteur et de 110 mètres de longueur, avec une sculpture très stylisée, à la manière des bas-reliefs d'Angkor, dans une tonalité chaude, rehaussée de couleur et d'or, le tout abrité par une sorte de dais léger.

L'ensemble procède bien de « l'esprit nouveau », avec un parfum d'Islam et de civilisations très primitives, mais cette composition est tellement simple et pondérée qu'elle

thiennes, si les Gothiques les ont conçues souvent outrageusement hardies, pourquoi, nous, gens du béton armé, ne pourrions-nous pas utiliser les audaces que permet ce matériau ?

Toute la dépense a été concentrée sur la façade principale, car les autres façades sont destinées à être encastrees dans les frondaisons de l'Ecole d'Arboriculture. Néanmoins celles-ci doivent comporter de longues inscrip-



JAUSSELY ET LAPRADE
ARCHITECTES

MOTIF CENTRAL
DU FUTUR MUSÉE
DES COLONIES

semblerait être une moyenne susceptible de ne pas déchaîner une « querelle des classiques et des modernes ! » 4

Par économie, tout l'édifice est construit avec ossature béton, empierrage de moellons provenant des fortifications et revêtement de pierre employée en placage.

Peut-être pourrait-on critiquer la sveltesse des points d'appui dont la proportion ne correspond plus aux habituels « canons » néo-grecs ? Mais après tout, si les Egyptiens employaient des colonnes pesantes, si les Grecs les ont faites de plus en plus légères, doriques, ioniques, corin-

tions qui, dans la manière romaine, conserveront les noms de tous les créateurs de l'empire colonial français.

Evidemment, dans l'extérieur de ce Palais, les architectes se sont presque sacrifiés pour mettre en valeur une tapisserie de pierre qui, réussie, devrait être splendide.... Tout leur succès est subordonné au talent des sculpteurs ! Puisse-t-ils être dignes d'un si beau programme !

Emile MAIGROT,
S. C., S. A. D. G., A. P.

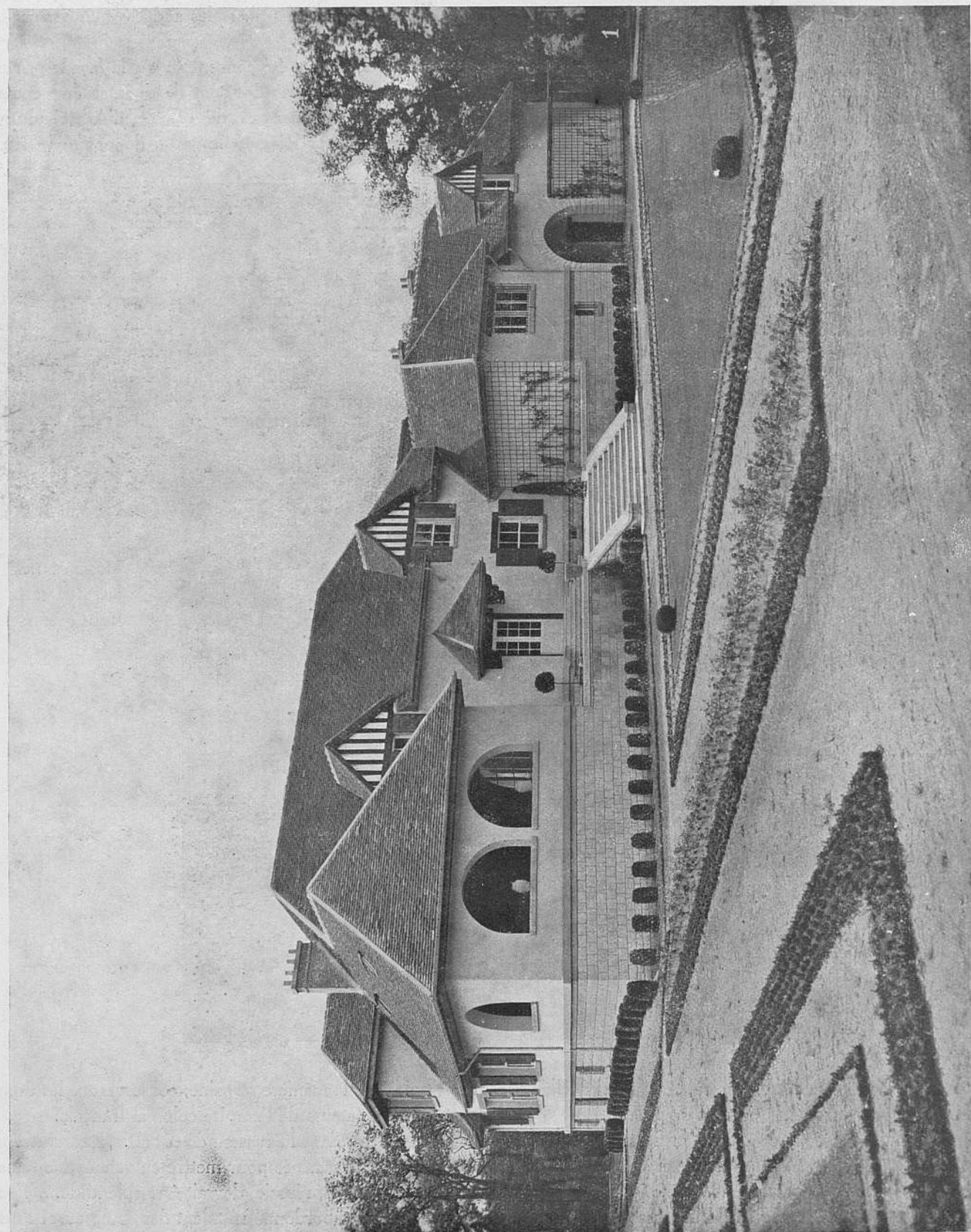


Photo F. Haraud

M. FOURNEZ, ARCHITECTE. — VILLA DE JEANNE LANVIN. — LA FAÇADE



Photo F. Haraud

M. FOURNEZ, ARCHITECTE. — VILLA DE JEANNE LANVIN, AU VÉSINET. — VUE D'ENSEMBLE

La maison de Jeanne Lanvin, au Vésinet

par M. FOURNEZ, architecte

JEANNE Lanvin ! Une pensée d'en-vienait à l'endroit de son architecte ! Quel charmant programme, que d'« ambiancer », selon la formule des décorateurs, cette femme au nom si joli, au talent si frais, qui a tant fait pour la renommée du Paris d'aujourd'hui, débordant de charme et d'esprit.

Couture et



Photo F. Haraud

M. FOURNEZ, ARCHITECTE. — VILLA DE JEANNE LANVIN. — VUE LATÉRALE

architecture ! Quelle paradoxale et étroite parenté ! L'une et l'autre doivent s'adapter, non pas seulement à la personne, mais à la minute vécue. Il y a, pour une élégante, dix costumes nécessaires dans une journée, depuis le pyjama jusqu'à la robe du soir, en passant par celle du matin, celle du golf, celle du déjeuner, des courses, du

thé, avec toute la gamme infinie des circonstances : promenades en auto, tennis, pluie, soleil, chaleur, froid. De même, la vie moderne agitée, cinématographique, exige tantôt le cadre net et pratique des affaires, le cadre raffiné et somptueux des réceptions, tantôt suivant les saisons, une villa à Biarritz, à Cannes, à Mégève, sans parler de la maison du « week-end », près de Paris.

C'en est une de cette dernière catégorie que nous présentons. Maison de détente après les trépidantes journées de travail, après les cent coups de téléphone, les ordres innombrables, la constante tension nerveuse exigée par la création des modèles, l'obligation de toujours trouver des idées nouvelles, la lutte contre les gaffes, les négligences possibles, et... l'inaltérable sourire avec des clientes qu'on suppose très riches, mais odieuses.

C'est la maison où l'on retrouve le soir les bons chiens aimés, un monde de braves gens, des fleurs, et, ô tendresse, des légumes à soi !

Il y a, dans les maisons d'aujourd'hui, comme dans les

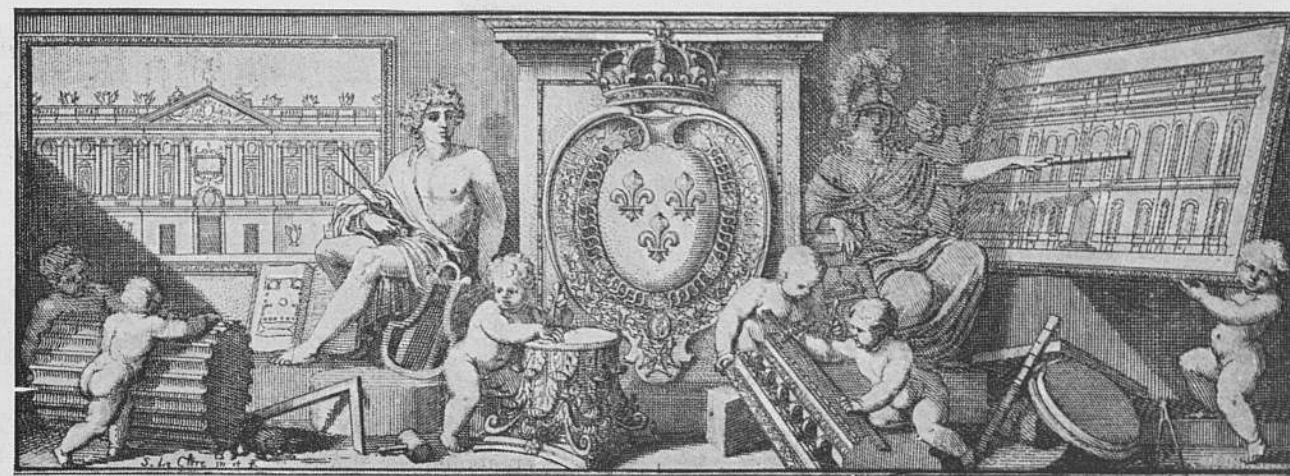
costumes, une nécessité de poésie, de tact, qui échappe à beaucoup, mais que notre camarade Fournez comprend admirablement. Les photographies et le plan donné en font foi et montrent les excellentes qualités d'une œuvre réussie.

Cette maison du Vésinet est la bonne demeure sans prétention, sobre et bien ordonnée. De la tenue, sans pittoresque excessif. On devine un intérieur confortable, avec surabondance de chambres d'amis, de salles de bains, avec des pièces de service impeccables, des logements de personnel ravissants.

On évoque les flambées dans les grandes cheminées, des livres en abondance et tous les agréments que procure la visite de bons amis.

Et, sous ce beau toit, j'imagine qu'on loue l'architecte d'avoir pensé à tout, de s'être donné tant de mal pour éviter les mille ennuis qui accompagnent toute possession !

Albert LAPRADE,
S. A. D. G.



L'architecture française de Jean Mariette (1727)

Rééditée par M. Louis HAUTECOEUR

Conservateur des Musées nationaux

(Van Oest, éditeur)

Il est permis de regretter que la tradition des grands recueils d'architecture qui ont paru tout au long de nos siècles classiques se soit perdue. Qu'on y prenne garde, il y a là le signe d'une évolution profonde de cet art : aux austères beautés d'un géométral pur comme une équation et sans sécheresse pourtant, grâce à son harmonie et à son exécution, l'architecte d'aujourd'hui préfère le pittoresque des « perspectives » ; il pare ses dessins d'effets d'ordre pictural plus qu'architectural, et qu'on ne retrouve souvent même pas dans l'œuvre exécutée. Notre architecture classique a ignoré ces artifices : à mettre en face de ces recueils les publications de nos jours où la reproduction se plie aux déformations de la perspective photographique ou à la fantaisie des dessins interprétés, on sent que quelque chose est mort : c'est cet état d'esprit qui jouissait avant tout des rapports abstraits des proportions établissant entre les membres architecturaux une harmonie, et qui voyait dans l'art d'Eupalinos une « cosa mentale » dont la rigueur ne supportait pas les effets accidentels nés de l'angle d'un point de vue.

Ces recueils sont issus de notre art classique, ils ont disparu avec lui. Ils n'étaient évidemment, pas seulement destinés à servir d'enseignement aux spécialistes, mais encore à enchanter l'amateur qui, feuilletant ces coupes, ces élévations, ces plans traités en œuvres d'art, y goûtait les beautés formelles de l'architecture.

Dès la Renaissance, on les voit apparaître : Jacques I^{er}

Androuet du Cerceau en publie plusieurs. Le *Livre d'Architecture contenant les plans et dessins de 50 bâtiments*, publié en 1559, était réédité en 1582, puis en 1611, preuve du goût qui portait vers lui le public. Le *Livre d'Architecture auquel sont contenues diverses ordonnances de plans et élévations, etc.*, connaissait la même fortune : apparu en 1572, il était réimprimé en 1582, en 1615 et encore en 1648. Le *Premier volume des plus excellents bâtiments de France* de 1576 et le *Second volume des plus beaux bâtiments de France* de 1579, sont peut-être encore plus connus.

Au XVII^e siècle, Jean I^{er} Marot devait continuer cette tradition : architecte et graveur à la fois comme Ducerceau, Marot (mort en 1679), établit en collaboration avec son fils Daniel, *l'Architecture française, ou recueil des plans des églises, palais, hôtels et maisons particulières de Paris*, in-folio paru seulement en 1727-1751, qui précéda le *Petit Marot* édité en 1764.

Au XVIII^e siècle, c'est Jean Mariette (1660-1742), marchand d'estampes et graveur, qui devait établir un nouveau recueil de ce genre.

Il appartenait à une famille qui a laissé un nom dans l'histoire de l'Art : son grand-père était Pierre Mariette, le fameux marchand d'estampes mort en 1657, et son propre fils fut l'auteur de *l'Abecedario* et un collectionneur célèbre. En 1727, Jean Mariette publiait *l'Architecture française*, composée de planches gravées par lui, par Jean Marot, P. Lepautre, Heusset, Chevolet,

François Blondel et qui réunissait les plus intéressants édifices du début du siècle, œuvres des élèves de Jules Hardouin Mansart, tels Robert de Cotte, L'Assurance, Delamare, Gabriel, Boffrand, etc.

Il accueillait bientôt dans cette suite de reproductions des œuvres du passé et en 1732 apparaissaient deux nouveaux volumes qu'il antichait de 1727. Il avait donc publié trois tomes se faisant suite, lorsque, en 1738, sortait de ses presses un recueil, de format plus important, qui ne contenait plus seulement des plans et élévations d'hôtels, mais aussi des églises, des palais, des édifices divers, pour la plupart du XVII^e siècle. Signations, pour être complet, que ce nouveau volume constituait le tome V, et non le tome IV, qui, publié sans date, ne fut qu'une réédition du recueil de Jean Marot, dont nous venons de parler.

On pense bien qu'un ensemble de planches si nombreuses et dont la publication s'étend sur plus de dix années ne pouvait parvenir intact à nos générations. Mais le sort se chargeait de compliquer encore les choses : en 1752 Jombert avait racheté le fond de Mariette ; il résolut d'utiliser cet ensemble de cuivres qu'il y trouvait en exploitant le succès de *L'Architecture française* ; et en 1752, 1754 et 1756, il publiait les 4 in-folios d'une nouvelle *Architecture française ou recueil de plans, élévations, coupes et profils des églises, maisons royales, palais et édifices les plus considérables de Paris, etc.*, dont Jacques-François Blondel, l'admirable architecte de Metz, prenait la direction.

La réédition du *Mariette* s'imposait pour de multiples raisons : il est le plus important des recueils publiés sur notre architecture classique, puisqu'il contient son prédécesseur le *Marot* et que son successeur le *Blondel* se contente pour l'essentiel de le reprendre. Or ses exemplaires sont devenus, comme bien on le pense, très rares et d'un prix presque inaccessible, et c'était une œuvre nécessaire que de mettre à la portée du public un ouvrage aussi essentiel. La librairie Van Oest en a chargé M. Louis Hauteœur, l'éminent historien de notre architecture, conservateur des musées nationaux, professeur d'histoire de l'architecture à l'École des Beaux-Arts, et actuellement directeur des Beaux-Arts d'Égypte. Nos lecteurs, en particulier, ont pu souvent apprécier combien M. Hauteœur était désigné pour un pareil choix.

On pourrait croire qu'en rééditant en trois volumes du format de l'original (31 x 45 cm), les 562 planches de *L'Architecture française*, dont la publication vient d'être achevée, M. Hauteœur ne faisait qu'une œuvre de vulgarisation ; c'était en réalité, une œuvre scientifique qu'il fallait mener à bien, et ses qualités de chercheur pénétrant et d'historien averti furent mises à l'épreuve.

Il ne s'agissait pas d'une réédition, mais à vrai dire, d'une reconstitution. En effet, il n'existait plus, fut-ce

à la Bibliothèque nationale ou à celle de l'École des Beaux-Arts, un exemplaire complet. Encore ne suffisait-il pas de les comparer pour rétablir l'édition originale. La numérotation des planches variait d'un exemplaire à l'autre : non seulement elles n'étaient pas reliées toujours dans le même ordre, mais il devenait évident à les confronter que parfois s'y intercalaient des planches empruntées à des recueils similaires. Plusieurs de ces planches étrangères, placées là pour suppléer les planches équivalentes, perdues, ou même pour enrichir le volume, provenaient du *Blondel*. D'où une nouvelle difficulté : Blondel avait remis le *Mariette* au goût du jour ; il avait remanié les légendes et parfois même les gravures, selon que certains édifices avaient subi des modifications ou changé de nom en même temps que de propriétaire. Parfois, pour comble, le nom de l'architecte initial faisait place à celui d'un de ses successeurs. Ainsi certains édifices, transformés dans leur aspect, pourvus d'un nouveau nom, ou attribués à un autre architecte, n'étaient plus à l'abord reconnaissables, et prêtaient à d'inévitables « doublons ».

Le travail minutieux auquel a procédé la sûre érudition de M. Hauteœur était donc complexe : il lui a fallu d'abord déterminer avec exactitude les planches appartenant à l'édition originale, compléter les lacunes, éliminer les additions intempestives — puis, l'ensemble reconstitué, retrouver le classement primitif antérieur aux modifications ou interpolations — chaque planche a ensuite nécessité une étude spéciale : il fallait s'assurer de l'identification exacte de l'édifice, et de celle de l'architecte, à travers les indications parfois contradictoires de Blondel et de Mariette. Ainsi la nouvelle édition contient entre crochets les attributions corrigées ou ajoutées qui la rendent plus exacte et plus complète que l'originale. A qui donc de nos jours la simple mention « Frère Nicolas » suggérerait-elle le nom de Nicolas Bourgeois ? L'absence des prénoms en un temps où les François I^{er} et II, Jean-François, Jacques-François Blondel, les Jacques I^{er} II et III, Charles, Maurice, François-Maurice I^{er} et II, Jacques-Jules, Jacques-Ange Gabriel forment les plus confuses des dynasties artificielles, pose d'incessants problèmes qu'il a fallu résoudre avec prudence et sagacité.

Une préface, des tables par nom d'artistes et par noms de lieux complètent encore cette nouvelle édition. Et voilà posée, et solidement posée, une pierre de plus de ce vaste édifice que M. Hauteœur élève patiemment à notre architecture, et dont le couronnement, espérons-le, prochain, sera cette ample histoire de l'architecture française classique qui remplira certainement du premier coup une place que faute de souffle les historiens d'art ont laissée jusqu'ici déplorablement vacante.

René HUYGHE.

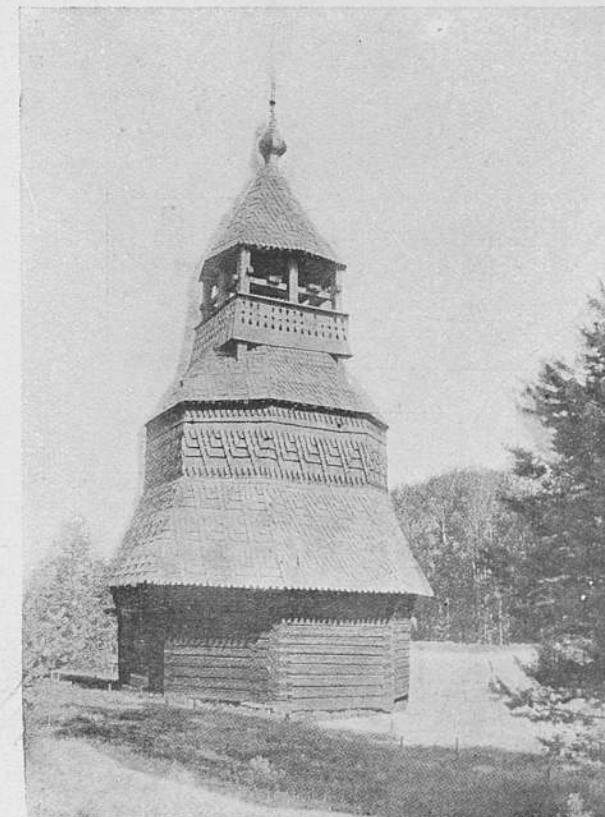


Constructeurs d'églises finlandaises des XVII^e et XVIII^e siècles

M. le Pr S. Lamila en offrant l'ouvrage de M. le Pr Heikki Klemetti sur les *Constructeurs d'églises finlandaises des XVII^e et XVIII^e siècles* à la Société Centrale des Architectes, a bien voulu fournir quelques notes sur ce volume.

M. Klemetti a réussi et fait des découvertes bien remarquables sur la base des recherches historiques ; ses patientes études aux archives de Stockholm lui ont permis de contrôler l'existence d'une grande école nationale de constructeurs d'églises finlandaises, école

CLOCHER EN BOIS



RUOKOLAHDEN (FINLANDE)

Il signale la puissante originalité et la haute importance de cet ouvrage qui ont été reconnues par tous les érudits et archéologues en Finlande. Ce livre a été couronné par la Société d'Etudes Historiques de ce pays.

qui tire son origine déjà du Moyen âge et qui a existé jusqu'à la dernière moitié du XIX^e siècle.

Cette école est intéressante par sa simplicité, sa perfection artistique et sa technique admirable. Ces constructeurs finlandais ont

BIELAIA SLUDAN
(GOUVERNEMENT
DE VOLOGDA)



ÉGLISE EN BOIS
DE 1753

créé un style architectural vigoureu-
sement et savoureusement original.

Le plan de ces églises rurales se
compose en général d'une nef unique,
une abside rectangulaire, ou avec pans
coupés et porche, très souvent le clocher
est indépendant de l'église.

Les couvertures en bardeaux sont très
curieuses par la diversité de leur compo-
sition.

A l'intérieur les charpentes sont sou-
vent recouvertes par des planches sur



CLOCHER DE KOPPARBERG

lesquelles sont représentées des sujets
religieux peints directement sur le bois.

L'ouvrage de M. Klemetti est riche-
ment illustré, il contient de nombreux
dessins originaux grâce auxquels, même
sans connaître le finlandais, il pourra être
consulté par les architectes et archéologues
qui s'intéressent aux constructions en bois.

E. CHAULIAT,

*architecte en chef des Monuments historiques,
membre de la Commission d'Archéologie.*



ÉGLISE DE TCHORNOHOLOV



ÉGLISE DE UZOK